

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

L'AUTOMATISATION DE LA "BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE"  
DE BAUDRIER : ANALYSES ET ESSAIS

Mémoire présenté par

Natalie BOURDEAU, Ridha BRINI, Pierre CARBONE,  
Dominique CHAUVINEAU, Pierre CHOURREU, Anne-Marie DARDENNE,  
Boutros EL KHOURI et Lucie LEHMANN.

Sous la direction de

Mesdames Jeanne-Marie DUREAU, Marie-Anne MERLAND  
et Messieurs Henri-Jean MARTIN et Jean-Louis TAFFARELLI

et avec les conseils de

Madame Marie-Josèphe BEAUD et Monsieur Guy PARGUEZ



1982/10

18ème Promotion

1982

L'Automatisation de la "Bibliographie lyonnaise"  
de Baudrier : analyses et essais : mémoire  
/ présenté par Natalie Bourdeau, Ridha Brini,  
Pierre Carbone, Dominique Chauvineau, Pierre  
Chourreu, Anne-Marie Dardenne, Boutros El  
Khouri et Lucie Lehmann. - Villeurbanne :  
Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques,  
1982.- 2 vol.



- Bibliographie lyonnaise, automatisation
- Livre ancien, 16e siècle, bibliographie, automatisation
- BAUDRIER (Henri). - Bibliographie lyonnaise ...  
voir aussi : Bibliographie lyonnaise, automatisation

Analyse des notices de la "Bibliographie lyonnaise"  
d'Henri Baudrier. Règles de structure d'entrée des  
données en ordinateur. Essais d'indexation automa-  
tisée comparant quatre systèmes de classification.  
Tests portant sur les impressions de Benoît Rigaud  
conservées à la Bibliothèque Municipale de Lyon  
(résultats joints en supplément). Evaluation quanti-  
tative du travail et estimations globales.

## SOMMAIRE

-----

AVANT-PROPOS	p. 1
1. PRESENTATION	p. 4
2. ANALYSE	p. 6
3. STRUCTURE D'ENTREE DES DONNEES	p. 22
4. PRESENTATION DU LOGICIEL TEXTO	p. 38
5. BILAN	p. 59
6. OPTIONS DIFFERENTES	p. 80
7. ESTIMATIONS	p. 84
8. PERSPECTIVES	p. 91
BIBLIOGRAPHIE	p. 92
ANNEXE : Schéma de l'indexation Chamfort	p. 94

## AVANT-PROPOS

=====

Les membres de l'équipe qui s'est constituée pour étudier l'automatisation de la "Bibliographie lyonnaise" de Baudrier avaient au départ des motivations différentes. Certains étaient attirés par la perspective d'un travail pratique utilisant l'ordinateur, d'autres portaient leur intérêt sur les problèmes du livre ancien. En fait, la plupart d'entre nous étions débutants dans l'un et l'autre domaine, et nous prions les spécialistes de ne pas s'attarder sur les balbutiements inévitables au cours d'une telle initiation, mais de juger sur le fond.

Ces motivations différentes nous ont mis, à notre échelle, dans la situation réelle d'une équipe de professionnels ayant une vision différente des choses selon leur spécialisation. Cela a joué un rôle dynamique et a permis d'allier au mieux les contraintes de l'informatique et les exigences de la bibliologie historique.

L'automatisation du catalogage du livre ancien en France, malgré les études et essais commencés il y a plus de dix ans, en est encore à ses premiers pas. Cela est dû surtout à un manque de moyens financiers, mais aussi à certains préjugés. On a parfois accusé les bibliothèques d'avoir trainé comme un boulet leurs fonds anciens, de s'être enfermées dans une vision passéiste, et d'avoir pour cette raison accusé un retard en matière de lecture publique. On a trop confondu livre ancien et bibliothèque poussiéreuse. Cependant, à notre avis, l'exploitation du patrimoine et le développement de la lecture publique vont de pair et se renforcent actuellement.

Pourquoi laisser assoupies des richesses estimées par

une enquête du Service du livre ancien réalisée en 1975-1977 à neuf millions et demi de volumes conservés dans les bibliothèques françaises ? Ce fonds constitue un capital de grande valeur pour la recherche en histoire et en sciences humaines. La Recherche Coopérative sur Programme n° 207 du C.N.R.S. qui a travaillé de 1968 à 1972, le Service du livre ancien créé en 1975, et l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes ont déjà attiré l'attention sur ce problème. Le "Rapport sur les bibliothèques en France" remis au Premier Ministre en juillet 1981 par M. Vandevorde insiste également là-dessus.

Pour la production imprimée française du XVIe au XVIIIe siècle, des centaines de milliers de documents ne sont pas catalogués et restent ignorés des chercheurs. On manque d'ouvrages de référence servant à l'identification et au catalogage dans bien des bibliothèques de province. Outre ces insuffisances criantes, l'absence d'un catalogue collectif national se fait sentir : on dispose tout au plus d'embryons, tels les fichiers des imprimés du XVIe siècle constitués à l'I.R.H.T. et à la Bibliothèque Nationale, à partir de catalogues particuliers.

L'automatisation de la "Bibliographie lyonnaise" de Baudrier pourrait précisément servir d'appui à la constitution d'un catalogue collectif informatisé des livres anciens du XVIe siècle. En effet, Baudrier recense environ 11 500 impressions, ce qui représente le quart de la production française de l'époque. Du fait que l'inventaire des éditions parisiennes (qui représentent pour la même période la moitié de la production nationale) est en cours, le "Baudrier" est la bibliographie la plus importante existant actuellement pour le XVIe siècle.

L'informatisation de la "Bibliographie lyonnaise" apporterait donc une aide appréciable pour l'identification des documents imprimés de cette période. En plus de ce rôle purement bibliographique, le "Baudrier" indique pour de nombreuses notices des cotes de bibliothèques françaises et étrangères : sous forme de fichier automatisé, il pourrait servir de base ou s'intégrer à un catalogue collectif informatisé.

Il permettrait également de produire rapidement des données quantitatives et des index utiles aux recherches historiques sur le livre.

Enfin, pour faciliter au maximum son utilisation par les chercheurs en général, nous avons introduit une indexation pour les notices traitées. Cela a constitué une des lignes principales de notre projet. En effet, l'entrée en ordinateur de données bibliographiques ne suffit pas : les chercheurs disposeraient de catalogues, certes, mais n'y auraient pas d'accès en fonction de leurs centres d'intérêt. Une indexation automatisée est donc indispensable, et permet des interrogations et des listes s'adaptant rapidement aux demandes.

Pour toutes ces raisons, l'automatisation de la "Bibliographie lyonnaise" rendrait de grands services aux bibliothécaires et aux universitaires, et contribuerait à la mise en valeur de notre patrimoine.

## 1 - PRÉSENTATION

-----

La "Bibliographie lyonnaise" de Baudrier est un inventaire de la production des imprimeurs-libraires lyonnais du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle comprend douze séries, l'ensemble n'étant classé ni chronologiquement ni alphabétiquement. A l'intérieur de chaque volume, toutefois, les imprimeurs-libraires sont classés dans l'ordre alphabétique de leurs nom et prénoms.

Elle comprend des tables partielles :

- tome 3 à 11 : tables des libraires, imprimeurs et papetiers étrangers à Lyon.
- tome 6 : table des cartiers et dominotiers de Lyon.

D'autre part, un volume de tables générales est paru en supplément, qui se divise comme suit :

- . Ecrits historiques anonymes (par ordre chronologique)
- . Pseudonymes, anagrammes et devises
- . Ecrits anonymes (non inclus dans les "Ecrits historiques anonymes").
- . Imprimeurs, libraires, correcteurs d'imprimerie, relieurs et fondeurs de lettres.
- . Répertoire des noms cités (noms propres, de corporation, de lieux et divers).

Ces tables sont nécessaires à la consultation de l'ensemble, du fait de l'absence d'ordre de classement général.

Pour chaque imprimeur-libraire, le "Baudrier" comporte deux parties :

- une partie biographique retraçant l'histoire de l'imprimeur et de son atelier, avec parfois la présence de tableaux généalogiques
- une partie bibliographique inventoriant la production de chaque atelier dans l'ordre chronologique : les "sans date" sont classés

au début dans le cas où la date n'a pu être restituée ; dans le cas où les dates ont pu être restituées, les notices correspondantes sont classées à l'année d'attribution. Après les "sans date" viennent les autres notices, classées par année, puis par ordre alphabétique des titres à l'intérieur de chaque année.

Dans le cas où l'imprimeur n'est pas le diffuseur de l'ouvrage, on trouve une notice abrégée au nom de l'imprimeur, avec un renvoi au nom du libraire où figure une notice complète.

Les notices bibliographiques sont divisées en deux parties :

- une première partie qui est la transcription exacte de la page de titre, de l'incipit, de l'explicit et du colophon, avec indication de la marque de l'imprimeur-libraire et de l'ornementation de la page de titre. A la fin de cette partie est indiquée la collation : pages, caractères, nombre de colonnes, nombre de lignes à la page, signature, illustration.

Cette première partie de la notice transcrit exactement la graphie telle qu'elle apparaît sur l'ouvrage décrit, avec les abréviations et les divers signes typographiques diacritiques, et reproduit la disposition typographique avec le découpage en lignes.

- une deuxième partie comportant :

- . des notes sur l'édition (description des illustrations, des pièces liminaires ; notes sur l'identification de l'auteur ou de l'édition),
- . des notes sur l'exemplaire,
- . des références bibliographiques (bibliographies, catalogues de libraires, catalogues de vente de collections privées),
- . des localisations (cotes de bibliothèques ou fonds de particuliers).



## 2 - ANALYSE

=====

S'il s'agissait de restituer les notices telles qu'elles apparaissent dans le "Baudrier", la structure d'entrée des données en ordinateur serait la suivante : imprimeur, année, page de titre, marque, incipit, explicit, colophon, collation, notes sur l'édition, notes sur l'exemplaire, références bibliographiques, localisations.

Dans ce cas, nombre d'informations ne seraient pas directement accessibles (notamment les auteurs principaux et secondaires), et d'autres seraient redondantes (apparaissant à la fois dans la page de titre, l'incipit et l'explicit ou dans la page de titre et le colophon).

Une analyse plus fine des notices était donc nécessaire, afin de définir et d'isoler les différents éléments d'identification des ouvrages inventoriés. Nous avons dans un premier temps recensé ces éléments, sans sélection entre éléments importants et secondaires du point de vue d'un traitement informatique, c'est-à-dire sans abrégé les notices du "Baudrier".

Il ne s'agit pas non plus de traduire les descriptions bibliographiques du "Baudrier" en notices de catalogage, le découpage en champs en vue du traitement par ordinateur étant différent du découpage en zones de catalogage. Cependant, nous avons étudié l'ISBD (A) en vue de répertorier les éléments propres à la description de livres anciens et qui seraient à maintenir en cas de simplification des données.

### 1 - ETUDES PRELIMINAIRES

L'étude des notices du "Baudrier" a été menée dans plusieurs directions.

## ANALYSE DES NOTICES D'UNE OEUVRE FREQUEMMENT EDITEE

Nous avons d'abord effectué une approche comparative portant sur les différentes éditions d'une même oeuvre, le choix s'étant porté sur 13 notices des Comédies de Térence dans le tome XI, c'est-à-dire sur l'oeuvre la plus fréquente dans ce tome (à l'exception de la Bible, qui est un cas particulier). Cette étude a permis d'isoler comme éléments de différenciation d'une même oeuvre :

- . la date de publication,
- . la mention de libraire,
- . la mention d'imprimeur,
- . le découpage du titre,
- . les abréviations,
- . la présence de capitales ou non pour les noms propres,
- . le format,
- . les éditeurs scientifiques,
- . la typographie,
- . la présence de pièces liminaires (épîtres, etc...),
- . les mentions précédant le titre.

## ANALYSE DE NOTICES DE TIRAGES DIFFERENTS D'UNE MEME OEUVRE

Dans le cadre de cette même démarche, une étude plus fine a été réalisée, sélectionnant dans le tome XI des ouvrages le plus possible semblables, c'est-à-dire ayant le même titre, le même imprimeur, le même libraire et publiés la même année (sans précision de jour et de mois). Cette étude a porté sur dix exemples, dans le but de définir les éléments de différenciation de façon plus précise.

1) "La belle dame qui eut merci" (T. XI, p.474 et p. 475)

- différence dans la ponctuation de l'explicit
- présence dans l'un des deux tirages d'une lettre

initiale ornée

2) "La Composition du corps humain" (2 notices T. XI, p. 341).

- différences : . dans la ponctuation du titre
  - . dans l'orthographe d'un mot (traduict / traducte)
- présence d'une dédicace dans l'un des deux tirages.

3) "La Danse des aveugles" (2 notices T. XI, p. 476)

- différences : . dans l'orthographe du titre
  - . dans la mention accompagnant l'adresse
  - . dans la collation (nombre de feuillets, nombre de lignes à la page)

4) "Le Débat de l'homme mondain et du religieux" (2 notices T. XI, p. 481).

- différence dans la mention de l'explicit, commençant dans un cas par la mention "Dieu aura pitié de nous".

5) "Farce nouvelle... des cris de Paris" (2 notices T. XI, p. 70).

- différence de ponctuation dans le titre, dans l'adresse
- différence dans l'orthographe de la date (MDXLVIII/MDxlviii)
- différence dans la collation : l'un des tirages ayant des signatures.

6) "Le Livre de Taillevent" (3 notices, T. XI, p. 59, 60 et 61).

- différences : . dans l'orthographe et la capitalisation du titre
  - . dans les mentions accompagnant l'adresse.
  - . de date sur la page de titre (2 dates erronées)
  - . de format

Les quatre autres exemples :

- "Le Profit qu'on a d'ouir messe" (T. XI, p. 33 et 34)
- "Le Quaternaire Saint Thomas" (2 notices T. XI, p. 482)
- "Trésor de tous les livres d'Amadis de Gaule" (2 notices T. XI, p. 343)
- "Textus Bibliae" (T. XI, p. 423 et 424).

que nous n'exposons pas ici, aboutissent au mêmes conclusions.

On peut donc retenir comme éléments de différenciation supplémentaires :

- les détails du titre : orthographe, découpage des mots, accentuation, ponctuation, abréviations, capitalisation
- les mentions accompagnant l'adresse et la présentation de la date
- les mentions d'explicit
- les formats et les distinctions de grandeur à l'intérieur d'un même format
- le nombre de pages, feuillets ou colonnes
- le nombre de lignes à la page
- la présence éventuelle d'un dernier feuillet blanc
- les signatures
- l'illustration et l'ornementation (notamment sur la page de titre).

### ETUDE DES TITRES

Une étude comparative a été menée également à partir du Tome XI sur les titres, en vue de leur classement alphabétique, pour déterminer à partir de quel mot ils se distinguent au cas où leur début est identique. Cette étude, mineure, permet d'établir la longueur maximale du titre au cas où il serait nécessaire de l'abrégé. Dans la plupart des cas, des titres au début identique diffèrent à partir du 5e ou 6e mot, et dans 2 cas au 9e ou au

10e mot.

Cependant, se posent des problèmes d'orthographe et d'abréviations pour le classement alphabétique :

- problèmes des diverses valeurs des lettres i et u, qui doivent parfois être lues j et v
- problème des mots soudés (Lépistre = L'Epistre ; dung = d'un)
- problème des orthographes variables (personnaiges / personnages).

Tout cela risque d'éloigner, dans le classement alphabétique, des titres phonétiquement identiques, et ne se distinguant que par des variantes typographiques, ce qui rend nécessaire l'adoption d'un titre uniforme.

La nécessité d'un titre uniforme est apparue également après une brève étude sur les variantes de titre de 6 éditions du recueil "Auctores octo" dans le tome XI (Actores octo, Authores octo, Authores cum commento, Auctores octo). Le recueil "Auctores octo" pose d'ailleurs un autre problème : celui de recueils de plusieurs oeuvres de plusieurs auteurs, et il s'agira de déterminer par la suite comment associer chaque oeuvre à son auteur dans l'entrée des données.

## 2 - PROBLEMES RECENSES

### CORPUS

Après cette première étude comparative, l'analyse a porté sur un corpus d'imprimeurs de littérature populaire. Notre idée était de choisir plusieurs imprimeurs et de les traiter intégralement, et nous avons retenu en conséquence des ateliers dont la production était relativement faible, de façon à traiter environ 500 notices. Le choix s'était porté sur Barnabé Chaussard, la veuve de Barnabé Chaussard, Pierre Mareschal, Claude Nourry,

Pierre de Sainte Lucie, dans les tomes XI et XII.

Cette deuxième analyse, portant sur un échantillon assez important (500 notices sur environ 11 500 au total), nous a amenés à une première définition des champs d'entrée des données et des problèmes se posant dans chaque champ.

Cette étude nous a conduits à faire éclater des champs qui au départ correspondaient grosso modo aux zones et sous-zones de la description catalographique.

### PROBLEMES DES NOMS DE PERSONNE

De façon générale, pour tous les champs où apparaissent des noms de personnes, le problème s'est posé de la forme des noms (forme latine, formes variables en français, surnoms, pseudonymes, ...). Fallait-il garder toutes les variantes, ce qui aurait amené à dédoubler chaque champ systématiquement, l'un indiquant la vedette retenue et l'autre les variantes de noms rencontrées dans la notice traitée ?

Nous avons d'abord recensé les problèmes propres à chaque champ.

### DANS LE CHAMP AUTEURS :

- distinguer auteurs principaux et secondaires
- faire apparaître les co-auteurs
- cas particulier des recueils de plusieurs ouvrages de plusieurs auteurs dans le même volume
- cas des auteurs non dévoilés dans l'ouvrage mais restitués par Baudrier ou par une autre source
- cas des auteurs faussement dévoilés dans une source et rétablis par Baudrier

- cas où le nom de l'auteur fait partie intégrante du titre (par exemple au génitif dans les titres latins), soit qu'il soit inclus dans le titre, sous-titre, etc..., ou qu'il apparaisse à la fin du titre, sous-titre, etc...
- cas des auteurs adaptés ou commentés ; il faut alors distinguer entre l'auteur du texte original et l'adaptateur
- distinguer entre l'auteur traduit et le traducteur
- cas des éditeurs d'anthologies de textes anonymes ou bien de textes d'un ou plusieurs auteurs
- cas des mentions d'auteur très longues : faut-il retenir les titres et qualités ? Faut-il tout reproduire ?
- distinguer entre les auteurs secondaires : commentateur, préfacier traducteur, continuateur, auteur de pièces liminaires, éditeur intellectuel, illustrateur
- cas des mentions de traduction ou de nouvelle édition anonymes

De façon générale, le nom de l'auteur n'apparaît pas toujours de manière évidente dans les notices et des recherches d'identification sont parfois nécessaires. D'autre part, un problème se pose pour les collectivités-auteur dans le cas des actes administratifs, religieux et civils.

#### DANS LE CHAMP TITRES

- problème des coupures du titre restituant la disposition typographique : nous les avons éliminées.
- problème de restitution de la graphie, de la ponctuation, des majuscules et minuscules et de divers signes typographiques (abréviations, lettres d'attente entre crochets carrés) ainsi que des variations typographiques (romain et italique mêlés, par exemple)
- problème de la longueur du titre : faut-il l'abréger en s'arrêtant au mot le plus significatif ? Les titres longs donnent toutefois une idée du contenu de l'ouvrage
- problème des variantes du titre d'une même oeuvre selon les éditions et les tirages : distinguer entre un titre uniforme et le titre tel qu'il apparaît sur l'ouvrage.
- problème des variantes du titre à l'intérieur de la même notice selon la source (page de titre, incipit, explicit,...)
- problème des titres alternatifs
- faut-il garder le complément de titre, qui donne parfois une idée du contenu de l'ouvrage ?

- distinguer entre le titre de l'oeuvre originale adaptée ou traduite et le titre de la traduction ou adaptation : en effet, le titre de la traduction ou adaptation est parfois très éloigné du titre de l'oeuvre originale.
  - cas des recueils ou anthologies : distinguer entre le titre collectif et les titres des oeuvres individuelles, qui parfois ne sont indiquées que dans les incipit ou explicit.
- En effet, dans le cas d'ouvrages contenant plusieurs oeuvres, il faut rendre directement accessible en interrogation chaque titre.

#### DANS LE CHAMP EDITION :

- cas des mentions d'éditions anonymes
- problème des mentions supplémentaires d'édition (édité par X, continué par Y, corrigé par Z, etc...)

#### DANS LE CHAMP ADRESSE :

- faut-il distinguer entre imprimeur et libraire ?
- problème de la source de l'adresse (page de titre ou colophon). La date est en général plus complète au colophon, et d'autre part il y a des variantes selon la source dans les mentions accompagnant l'adresse.
- problème des noms d'imprimeurs et libraires dont la graphie varie selon les notices : faut-il retenir les différentes variantes ou bien simplifier ? Faut-il retenir les surnoms et pseudonymes ?
- problème des "Sans lieu ni date" restitués : distinguer entre les éléments restitués par Baudrier ou une autre source et les éléments figurant sur l'ouvrage
- problème des "Sans date" selon qu'ils sont restitués entre des dates extrêmes, ou restitués approximativement (circa 1527, par exemple), ou restitués avec exactitude, ou enfin non restitués (mais avec la possibilité de situer entre les dates extrêmes de la période ou l'atelier en question à fonctionné)
- problème des dates exprimées en différents calendriers ou en typographies diverses
- faut-il reproduire la date complète (jour, mois, année) ou bien se limiter à l'année ?
- comment tenir compte des dates approximatives ou situées entre des extrêmes ou bien à cheval sur deux années dans le classement chronologique ?



- cas des erreurs typographiques sur la date : faut-il reproduire la date erronée et la date restituée ?
- cas des graphies et mentions variables du lieu de publication ou d'impression
- cas des éditions partagées entre libraires
- faut-il garder la mention de marque d'imprimeur ?

#### DANS LE CHAMP COLLATION :

- jusqu'où faut-il pousser les précisions de format ? On trouve des mentions telles que : petit in-16, grand in-8, in-4 allongé, in-folio format agenda.
- la typographie : Baudrier ne la précise pas toujours ; d'autre part on trouve parfois la mention "Imprimé en gros caractères" (faut-il reproduire des mentions de ce genre ?) ; enfin on trouve parfois indiquées la provenance des caractères et leur réutilisation ultérieure (faut-il garder ces données ?)
- la pagination :
  - . la numérotation peut se faire par page, par folio ou par colonne
  - . l'impression peut être à pleine page ou sur 2 colonnes
  - . la pagination peut être multiple
  - . l'ouvrage peut être chiffré et signé, chiffré et non signé, non chiffré et signé, ou non chiffré ni signé : faut-il reproduire les mentions de signature même quand la numérotation en chiffres est présente ?
  - . comment indiquer une pagination hypothétique, par exemple 8 (?) ff., ou inexacte, comme 8 (10) ff. ?
  - . faut-il indiquer la présence de feuillets blancs ?

#### DANS LE CHAMP ILLUSTRATION :

- distinguer entre les procédés de gravure
  - distinguer entre l'ornementation (titre en rouge, initiales ornées, fleurons, bandeaux, vignettes, culs-de-lampe) et l'illustration proprement dite
- Baudrier précise parfois le nombre d'illustrations, indique leur description en note, rarement leur auteur, quelquefois leur provenance (dans le cas où il s'agit d'un bois réutilisé) accompagnée de la datation, ou bien leur réutilisation postérieure : faut-il garder tous ces éléments ?

#### DANS LE CHAMP NOTES :

- indiquer les pièces liminaires (épître, dédicace, avis, prologue, etc...) et leur localisation à l'intérieur de l'ouvrage
- indiquer les notes relatives à l'édition (réimpression, contrefaçon, etc...)
- indiquer les notes sur l'exemplaire décrit (possesseurs, état de l'exemplaire, etc...)

#### DANS LE CHAMP LOCALISATION :

- les références peuvent être celles des bibliothèques publiques ou de collections privées ; elles comportent dans le cas le plus complexe : le nom de la ville, le nom de l'institution, la cote ancienne, la cote actuelle, le nom du fonds, des mentions particulières (manque, incomplet, etc...), la mention du nom de l'auteur du catalogue de la bibliothèque

#### DANS LE CHAMP REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- on trouve des références de catalogues de libraires ou de catalogues de vente de particuliers
- on trouve des références bibliographiques proprement dites, comprenant dans le cas le plus complet le nom de l'auteur de la bibliographie, le titre (parfois abrégé), l'indication de tome ou de volume, la page ou le n° de référence.
- il existe des cas particuliers : signalement par Baudrier d'erreurs éventuelles dans telle bibliographie ou précisions relatives à des références de deuxième main ("et, d'après Panzer, Brunet...")
- on a jugé bon de créer une référence numérique pour chaque notice du "Baudrier" et d'en faire un champ à part situé en tête de l'enregistrement.

#### QUELQUES PROBLEMES PARTICULIERS SE SONT POSES :

- dans le cas d'une notice courte, on trouve à la fin de celle-ci un renvoi de l'imprimeur au libraire où se trouve la notice détaillée. Il existe alors 2 références Baudrier pour 1 volume. Faut-il indiquer ce renvoi et comment ?
- faut-il introduire un champ EMPREINTES ?
- faut-il reproduire les incipit, explicit et colophon, ou en indiquer seulement la présence ?

## INDEXATION

D'autre part, nous avons jugé nécessaire, pour permettre une pleine exploitation des données du "Baudrier", de ne pas nous limiter à entrer les données bibliographiques extraites de cette source, mais de porter aussi notre effort sur l'indexation du sujet et de l'auteur, ce qui permettrait de multiplier les possibilités de tri et d'interrogation.

Cette orientation est devenue une des lignes principales de notre projet. Ont été retenues comme bases de travail :

- la table du "Brunet" codée par M. Parguez
- le schéma de l'indexation Chamfort dû à M. Martin (voir annexe) dont l'originalité est l'indexation des auteurs.

En cours d'essai, du fait de la longueur et de la complication des indices obtenus, nous avons décidé de recourir également à la Classification décimale universelle (CDU). La première comparaison a porté sur divers genres ou classes (religion, histoire, littérature, médecine, droit). Ensuite, nous avons comparé rubrique par rubrique le schéma de l'indexation Chamfort et la CDU : presque tous les indices Chamfort trouvent leur expression en indices CDU (à l'exception de la classe religion) ; d'autre part, la CDU est plus développée pour la littérature et les sciences. Enfin, certaines notions communes de la table Chamfort peuvent s'exprimer en CDU : celles concernant les caractéristiques de l'ouvrage (à l'exception des notions sur l'édition), les langues, les tendances religieuses, les lieux, les races et peuples, le temps, la forme.

Mais si la CDU offre beaucoup de possibilités, elle est cependant une classification moderne, peu adaptée aux cadres mentaux du 16<sup>e</sup> siècle. L'indexation en CDU fait alors subir parfois une distorsion, l'ordre et le contenu des connaissances n'étant pas le même au 16<sup>e</sup> siècle et au 20<sup>e</sup>.

Nous avons donc, tout en étant conscients de ces restrictions, décidé de continuer la comparaison entre ces 3 classifica-

tions, afin de permettre l'établissement d'une classification adaptée à la production du 16e siècle et compréhensible par les contemporains. Nous avons décidé également, pour pallier les imperfections et les lacunes de toute classification, d'introduire une indexation en clair sous la forme d'un champ "Mots du titre" comprenant les mots significatifs du titre, et d'un champ "Mots-clé".

### 3 - DEFINITION DU CORPUS

Les problèmes d'indexation nous ont amenés à définir notre corpus autrement, selon la possibilité de consulter les ouvrages en bibliothèque. Nous avons retenu 172 notices d'un imprimeur de littérature populaire : Rigaud (tome 3 du "Baudrier"). La démarche adoptée est d'essayer d'indexer :

- d'après le titre seul
- ensuite d'après les indications trouvées dans les bibliographies
- enfin d'après l'ouvrage.

et de comparer les résultats, ce qui permettra de définir, pour la suite du travail sur l'ensemble du "Baudrier", s'il est nécessaire de consulter les ouvrages pour l'indexation ou si un niveau suffisant de précision peut être atteint grâce à la notice du "Baudrier" ou grâce à la consultation d'autres bibliographies.

### 4 - DEUXIEME DEFINITION DES CHAMPS

Cette analyse nous a conduits à une deuxième définition des champs comme suit :

REFBAUD	Référence de la notice dans le "Baudrier"
AUTPRIN	Auteur principal
COAUT	Co-auteur
AUTREST	Auteur restitué
AUTADAPT	Auteur adapté
AUTTRAD	Auteur traduit

COMPIL	Compilateur
ED	Editeur
COMMENT	Commentateur
CONTINU	Continueur
TRAD	Traducteur
PREF	Préfacier
ADAPT	Adaptateur
AUTLIMIN	Auteur de pièces liminaires
AUTILL	Illustrateur
TITRUNIF	Titre uniforme
TITROUV	Titre tel qu'il apparaît sur l'ouvrage
COMPLTIT	Complément du titre
TITRORIG	Titre original de l'oeuvre adaptée ou traduite
TITRANON	Titre anonyme
MOTITRE	Mots du titre
EDITION	Edition
ADRELIEU	Lieu de publication
IMP	Imprimeur
LIB	Libraire
DATE	Date de publication
NBVOL	Nombre de volumes
FORMAT	Format
TYPOGR	Typographie
PAGIN	Pagination
SIGN	Signatures
ILL	Illustration
NOTES	Notes
LOCAL	Localisations
INDEXCDU	Indice CDU
INDCHAM	Indice Chamfort
INDBRU	Indice Brunet-Parguez
MOTSCLE	Mots-clé

## 5 - MODIFICATIONS

Après quelques essais, nous avons été amenés à modifier cette deuxième définition des champs d'entrée des données.

De façon générale, en ce qui concerne les noms de personnes, (auteurs ou imprimeurs-libraires ou dédicataires), nous avons adopté la forme apparaissant dans le Répertoire des noms cités du "Baudrier", en éliminant les variantes (à l'exception des champs TITROUV et COMPTIT où ils figurent tels que sur l'ouvrage).

En ce qui concerne les champs auteurs, (AUTPRIN, COAUT, AUTREST, AUTADAPT, AUTTRAD, COMPIL, ED, COMMENT, CONTINU, TRAD, PREF, ADAPT, AUTLIMIN, AUTILL), nous en avons éliminé certains en procédant à des regroupements :

- COAUT : le co-auteur est soit auteur principal soit auteur secondaire ; il peut donc être inclus selon les cas dans le champ AUTPRIN ou dans un des champs relatifs aux auteurs secondaires.
  
- AUTREST : logiquement , il aurait fallu introduire un champ "auteur restitué" pour chaque champ auteur (AUTPRIN restitué, etc... jusqu'à AUTILL restitué). Dans le cas où un auteur n'est pas dévoilé dans l'ouvrage, et a été restitué par Baudrier ou par une autre source, il nous a paru plus simple de faire apparaître le nom de l'auteur restitué dans le champ correspondant à sa fonction et d'indiquer la restitution ainsi que la source de l'information restituée en notes (dans le champ NOTED) : nous avons donc supprimé le champ AUTREST

AUTTRAD, AUTADAPT : l'auteur adapté ou traduit reste l'auteur principal de l'ouvrage ; il est logique qu'il figure en AUTPRIN.

- COMPIL, COMMENT, CONTINU, ED, ADAPT : ont été regroupés dans un champ AUTED (éditeur scientifique), leur fonction n'étant pas suffisamment distincte.
- PREF : nous traitons le préfacier en auteur de pièces liminaires
- TITRANON : le problème étant de pouvoir sortir des listes de titres d'ouvrages anonymes, nous avons trouvé plus simple de mentionner ANONYME dans le champ AUTPRIN et de supprimer le champ TITRANON.
- IMP, LIB : sont regroupés en un seul champ IMPLIB, du fait que la distinction n'est pas assez nette à l'époque entre imprimeurs et libraires.

D'un autre côté, il était nécessaire d'introduire des champs supplémentaires :

- DEDICAT : le nom des dédicataires est aussi important que celui des auteurs de pièces liminaires
- LANGUE : nous avons trouvé bon d'indiquer en clair la (les) langue(s) pour chaque ouvrage.
- LANGORIG : ce champ indique en clair la langue du texte ayant servi de base à une traduction.

Enfin, le champ NOTES est subdivisé en plusieurs champs :

- PIECLIMIN : notes sur les pièces liminaires
- INCIPIT : mention de l'incipit quand Baudrier le signale en note (car alors il sert à identifier l'édition)

- NOTED : notes sur l'édition
- NOTEX : notes sur l'exemplaire
- REFBIB : références bibliographiques

Nous aboutissons donc à la structure définitive d'entrée des données telle qu'elle est développée dans le chapitre 3.



### 3 - STRUCTURE D'ENTRÉE DES DONNÉES

-----

#### 1 - CHAMPS ET REGLES POUR L'ENTREE DES DONNEES

REFBAUD : Référence Baudrier

Elle se compose de six chiffres :

- . de 01 à 12 pour le n° du volume
- . de 001 à 999 pour le n° de la page
- . de 1 à 9 pour le n° de notice à l'intérieur de la page.

AUTPRIN : Auteur principal

- Pour les ouvrages ayant un auteur, on utilise la forme retenue par Baudrier dans la Table des Noms Cités.  
Pour les ouvrages anonymes, on mentionne obligatoirement et en toutes lettres "Anonyme".
- Il n'y a pas de limite au nombre d'auteurs ; on sépare les différents noms par la barre oblique (/), adoptée comme séparateur d'articles.
- Ce champ est obligatoirement rempli.

AUTED : Editeur scientifique

- On inclut ici commentateur, continuateur, compilateur, adaptateur.
- Si l'éditeur scientifique est aussi traducteur ou auteur de pièces liminaire, son nom apparaîtra également dans le champ correspondant.
- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

TRAD : Traducteur

- Si le traducteur est aussi éditeur scientifique ou auteur de pièce liminaire, son nom apparaîtra également dans le champ correspondant
- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

AUTLIMIN : Auteur de pièce liminaire.

- Les pièces liminaires sont toutes les pièces qui entourent l'oeuvre elle-même : préface, postface, épître dédicatoire, avis au lecteur,...
- Si l'auteur de pièce liminaire est aussi auteur principal ou traducteur ou éditeur scientifique, son nom apparaîtra également dans le champ correspondant.
- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

AUTILL : Illustrateur

- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

DEDICAT : Dédicataire.

- Il s'agit du dédicataire aussi bien de l'ensemble de l'oeuvre que d'une pièce liminaire
- On ne reporte ici que le(s) nom(s) et éventuellement les titres nobiliaires, en retenant la forme donnée par la Table des Noms Cités de Baudrier.
- On essaie toujours d'identifier les dédicataires. Ainsi si l'on a l'indication "A Monseigneur l'Archevêque de Paris", on s'efforce de trouver le nom exact par des recherches bibliographiques.
- On inclut les destinataires de lettres
- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

TITRUNIF : Titre uniforme.

- On vérifie tout d'abord s'il existe déjà un titre uniforme dans la liste d'autorité du "Guide Pratique du Catalogueur" de M. Pelletier (Textes sacrés p. 29-33 ; Textes classiques du Moyen-Age p.43-47 ; textes liturgiques p. 2-18). On utilisera ce titre s'il existe.

- Pour les ouvrages qui n'en ont pas :

+ pour les ouvrages en français :

S'il s'agit d'un anonyme, on reprend la forme donnée par les Tables "Anonymes" et "Ecrits historiques anonymes" du Baudrier. Si ce titre n'est pas significatif, on le complète. S'il est composé de deux éléments séparés par des points de suspension, le deuxième étant entre parenthèses, on supprime les parenthèses et on relie ces deux éléments à l'aide d'un mot-outil. Par exemple, "Copie de lettres (défaite des reitres)" devient "Copie de lettres sur la défaite des reitres."

Pour les ouvrages classés dans la Table des Ecrits Historiques Anonymes, on portera la date à la suite du titre, après un point et dans l'ordre : jour, mois, année si elle est aussi précise. Par exemple : "Copie de lettres sur la défaite des reitres" 27 novembre 1587".

S'il s'agit d'un ouvrage ayant un auteur, on fabrique le titre uniforme à partir du titre de la première référence qui apparaît dans le Baudrier. On se sert de la Table des Noms Cités pour repérer la première mention de tel ou tel ouvrage dans l'ensemble du Baudrier : elle ne correspondra donc que fortuitement à une première édition du point de vue chronologique.

+ pour les ouvrages en latin :

S'il s'agit d'un ouvrage anonyme, on utilise, comme pour les ouvrages français, la forme donnée par la Table des Anonymes ou celle des Ecrits Historiques Anonymes.

S'il s'agit d'un ouvrage ayant un auteur, on regarde dans le Catalogue de la Bibliothèque Nationale si cet ouvrage a été traduit en français : si oui, on se sert de cette traduction

pour fabriquer un titre en français ; si non, on conserve le latin pour fabriquer le titre uniforme.

- Dans tous les autres cas, pour fabriquer le titre uniforme on utilise les règles suivantes :

1°) On supprime tout article au début

2°) On utilise l'orthographe moderne (y compris pour les noms de lieux)

3°) S'il est nécessaire d'inclure le nom de l'auteur dans le titre uniforme, on utilise la forme retenue par la Table des Noms Cités.

- Dans tous les cas où l'ouvrage regroupe plusieurs oeuvres, on peut reporter ici plusieurs titres uniformes en les séparant par la barre oblique.

- Ce champ est obligatoirement rempli.

TITROUV : Titre de l'ouvrage.

- On reporte ici le titre de l'ouvrage tel qu'il apparaît sur la page de titre mais :

. on abandonne le découpage par lignes,

. on restitue les abréviations (&=et, etc),

. on convertit le "i" en "j", le "u" en "v" et le "v" en "u" quand le sens l'exige.

. par contre, on respecte l'orthographe ancienne, on respecte les mots soudés, on respecte la ponctuation et on ne rejette pas l'article au début du titre.

- En ce qui concerne le découpage entre "titre de l'ouvrage" et "complément de titre" : on arrête le titre de l'ouvrage à ce que l'on estime être suffisamment significatif ; et c'est dans ce champ qu'on laisse

éventuellement le dernier signe de ponctuation (précédant ce qui devient le complément de titre).

- Lorsqu'un ouvrage regroupe plusieurs oeuvres, on peut reporter ici plusieurs titres en les séparant par la barre oblique.
- Ce champ est obligatoirement rempli.

COMPTIT : Complément de titre.

- On entend "complément de titre" au sens large : on porte dans ce champ le reste du titre, y compris les mentions d'auteurs (même très longues).
- On utilise les mêmes règles de transcription que dans le champ précédent.

MOTITRE : Mots du titre

- On reporte ici tous les mots du titre sauf les mots-outils.
- Ils sont choisis dans l'ensemble du titre, donc dans les champs TITROUV et COMPTIT
- On élimine toutes les mentions auteur de ce champ.
- Pour les titres en français, on utilise : l'orthographe moderne, le singulier ; on inclut les noms de personne, (en utilisant la forme de la Table des Noms Cités), les dates (année , mois, jour) ; on utilise la forme actuelle des noms de lieux ; on conserve les groupes de mots vraiment indissociables (les noms propres, quelques expressions comme "Grand Turc" par exemple) Pour les titres en latin, on utilise le nominatif ; on conserve les groupes de mots.
- Les différents mots sont séparés par la barre oblique
- Ce champ est obligatoirement rempli.

TITRORIG : Titre original

- Dans le cas d'une traduction, on mentionne le titre original s'il est indiqué dans la notice du Baudrier.
- Si l'ouvrage regroupe plusieurs traductions, on sépare

les titres originaux par la barre oblique.

EDITION :

- On reporte la mention à ce sujet telle qu'elle apparaît dans la notice, dans le titre, les notes... ou l'indication "Pris sur la copie imprimée à..."
- Plusieurs indications seront séparées par la barre oblique.

ADRELIEU : Adresse

- On reporte ici uniquement le nom de la ville où a été imprimé l'ouvrage, en supprimant les mentions annexes.

IMPLIB : Imprimeur-Libraire

- La forme des noms est celle que donne la Table Générale des Imprimeurs et Libraires de Baudrier.
- On ne différencie pas ici le libraire et l'imprimeur, on ne reporte ici que les noms, c'est dans le champ NOTED (voir plus bas), qu'on précisera éventuellement "Imprimé par ... pour ..."
- Si l'on mentionne plusieurs noms, on les sépare par la barre oblique.

DATE : (Champ numérique)

- On reporte seulement l'année (sans mois, ni jour)
- S'il s'agit d'une date restituée par Baudrier, on indique ici seulement la date, sans rien ajouter : c'est dans le champ NOTED qu'on mentionne "d'après Baudrier".
- S'il s'agit d'une date approximative on reporte d'abord la date, puis à la suite : ca. Exemple : 1587\_ca.
- S'il s'agit d'un ouvrage sans date, on place ici quatre zéros.
- Ce champ est obligatoirement rempli.

NBVOL : Nombre de volumes (champ numérique).

- On utilise les chiffres arabes
- Ce champ est obligatoirement rempli (s'il y a un seul volume, on indique ici "1").

FORMAT : (champ numérique).

- On le porte en chiffres arabes : 2 (= in-folio), 4 (= in-quarto), etc...
- On supprime les autres mentions comme "petit", "grand" etc...

TYPOGR : Typographie

- On portera ici plusieurs types d'indications, dans l'ordre suivant :

1. Obligatoirement le type de caractères : romain, gothique, gothique bâtarde, italique...
2. Eventuellement, le nombre de colonnes à la page
3. Eventuellement, le nombre de lignes à la page
4. Eventuellement, des indications comme "Notes en manchettes" etc...
5. Eventuellement, la marque de l'imprimeur et son numéro de la façon suivante : MARQUE (espace) CHIFFRES. Par exemple : MARQUE 25.
6. Eventuellement, l'ornementation. On entend par ornementation tout ce qui relève du matériel de l'éditeur (: fleuron, bandeau, cul-de-lampe, lettre ornée, vignette...) sans rapport étroit avec l'oeuvre.

- Si l'on porte plusieurs indications dans ce champ, on les sépare par la barre oblique.

PAGES : (Champ numérique)

- On convertit les feuillets en page
- On fait la somme de l'ensemble, c'est-à-dire que l'on compte les feuillets non chiffrés, sauf les feuillets blancs.

- Quand il y a plusieurs volumes, on indique le nombre de pages de chacun des volumes en séparant par la barre oblique.
- Ce champ est obligatoirement rempli.

SIGNATUR : Signature.

- On reporte les indications de la notice, en n'utilisant pas les puissances mais en plaçant le chiffre à la suite : par exemple A-B4 (= A-B puissance 4).

ILL : Illustration.

- On fait précéder toute mention d'illustration par le code "ILL" (pour rendre ce champ plus facilement interrogeable).
- On reporte ici l'illustration proprement dite, c'est-à-dire tout ce qui est en rapport soit avec le sujet du livre, soit avec le dédicataire : Armes, planche, vignette,...
- Si l'on porte plusieurs mentions, on les sépare par la barre oblique.

PIECLIMI : Pièce liminaire.

- Dans ce champ on ne reporte plus seulement les noms comme dans le champ AUTLIM, mais toute la mention telle qu'elle apparaît dans la notice : la page, le(s) titre(s), le(s) dédicataire(s), l'extrait éventuellement...
- S'il y a plusieurs pièces liminaires, on les sépare par la barre oblique.

INCIPIT :

- On reporte l'incipit lorsqu'il est mentionné dans la notice. En effet, Baudrier le mentionne lorsqu'il est utile à l'identification d'une édition.



NOTED : Notes sur l'édition.

- On porte d'abord la mention : "permission", "privi-  
lège", "contrefaçon" ou "interdit".
- On porte ensuite les éléments restitués par Baudrier  
ou restitués par des recherches bibliographiques.  
L'ordre des indications suit celui des champs.
- C'est dans ce champ que l'on reporte les mentions  
erronées ou incomplètes de date ou de pagination.
- C'est dans ce champ que l'on place le renvoi d'une  
notice courte à une notice longue ou inversement (dans  
le cas où une édition a, dans le Baudrier, une notice  
courte au nom de l'imprimeur et une notice complète  
au nom du libraire). On fera le renvoi de la façon  
suivante : / voir REFBAUD\_ n° de référence (6 chiffres)/
- Les différentes indications sont séparées par la barre  
oblique.

NOTEX : Notes sur l'exemplaire.

- On retranscrit ici comme l'indique Baudrier tout ce  
qui est propre à l'exemplaire : ex-libris, "acheté  
par ...", etc.
- C'est dans ce champ que l'on place les mentions de  
pagination incomplète.
- Si l'on porte plusieurs indications, on les sépare  
par la barre oblique.

REFBIB : Référence bibliographique.

- On reporte ce qu'indique Baudrier : bibliographie,  
catalogue de vente, catalogue de libraire...
- Si l'on porte plusieurs indications, on les sépare  
par la barre oblique.

LOCAL : Localisation

- On indique les localisations données par Baudrier
- Dans le cas où il y a deux cotes pour une même  
bibliothèque, on les sépare par la barre oblique en

répétant les noms de la ville et de la bibliothèque.  
Par exemple : LYON, B.M. 314485 / LYON, B.M. 314487.

- Pour Lyon, on indique la cote ancienne (celle que donne Baudrier) ; on ajoute après une barre oblique et après avoir répété LYON, B.M. la cote nouvelle  
Par exemple : LYON, B.M. 10454, ancienne cote/LYON, B.M. 354700.

Si le seul élément qui change est l'indication "Réserve", on ne reporte pas les 2 cotes : on se contente d'insérer la mention "RESERVE" de la façon suivante :

LYON, B.M. RESERVE CHIFFRES.

- Pour la Bibliothèque Nationale. On reporte l'indication de la façon suivante :

PARIS, B.N. LETTRES ET CHIFFRES.

Dans le cas où il y a des lettres et un exposant entre parenthèses, on supprime les parenthèses, on place les chiffres de l'exposant à la suite.

Par exemple : "B.N. (LB exposant 33)25" devient :  
PARIS, B.N. LB33 25.

- Si on reporte plusieurs indications, on les sépare par la barre oblique.

#### INDCDU : Indexation C.D.U.

- Le seul signe de ponctuation modifié est la barre oblique (extension, date) que l'on place dans l'autre sens : \, pour ne pas la confondre avec le séparateur d'article.
- On reporte sans espace et en respectant la ponctuation l'ensemble de l'indice choisi.
- Si l'on choisit plusieurs indices, on les sépare par la barre oblique.

INDCHAM 1 : Indexation Chamfort. Indice Principal.

- On ne reporte ici que l'indice principal de la Table Chamfort.
- Si l'on choisit plusieurs indices, on les sépare par la barre oblique.

INDCHAM 2 : Indexation Chamfort. Subdivisions Communes.

- Nous avons apporté quelques développements et modifications aux subdivisions communes de la Table Chamfort
- Subdivision 1 : Lieux. Nous avons développé cette section en suivant la Table CDU. Par exemple : 1456.31 = Vatican.

Subdivision 3 : Temps. La barre oblique pour séparer des dates extrêmes est tournée [ \ ] dans l'autre sens, pour ne pas la confondre avec le séparateur d'article. Par exemple le Moyen-Age sera indexé 304\314

Subdivision 4 : Forme. Nous avons développé la section 44 de la façon suivante :

- 441. Discours
- 442. Pamphlet
- 443. Lettre
- 444. Canard, Nouvelles d'avant l'apparition de la presse.

Subdivision 6 : Langue. Nous remplissons systématiquement cette section, même pour les textes français originaux.

Subdivision 7 : Point de vue. Nous ajoutons : 710. Permission pour indiquer qu'il s'agit d'une simple permission.

Subdivision 8 : Propriété de l'impression.

- Nous n'utilisons pas la section "84. Typographie"
- Nous définissons une pièce comme un écrit égal ou inférieur à 50 pages
- Pour la section 83, nous ajoutons : 834. Vignettes, Figures
  - 836. Plans, schémas
  - 837. Armes

Subdivision 9 : Personnes. Nous considérons qu'il s'agit ici de l'auteur, et non plus du sujet de l'ouvrage.

Nous supprimons les sections 96, 97, 98 et 99. Nous utilisons telles quelles les sections 91 et 95. La section 93 est bouleversée : nous ne reportons ici que l'époque de vie. Par exemple pour un auteur ayant vécu au XVIe siècle = 9315. La section 94 est complétée par les subdivisions communes de lieux pour indiquer la contrée de naissance.

- Pour chaque subdivision, comme pour l'ensemble des subdivisions = si l'on porte plusieurs indications, on les sépare par la barre oblique.

INDBRUN : Indexation Brunet-Parguez.

- Il s'agit de la "Table du Manuel du libraire et de l'amateur de livres par Jacques-Charles Brunet codée en vue de son utilisation sur ordinateur par Guy Parguez".
- Nous avons ajouté un indice à cette Table : 568.D. = Canard, Nouvelles, comme il est suggéré dans l'introduction de cette Table.
- Si l'on choisit plusieurs indices, on les sépare par la barre oblique.

MOTCLE : Mots-clés

- Nous n'avons pas choisi de mots-matière structurés mais des termes isolés, séparés par la barre oblique.
- Les termes sont aussi bien génériques que spécifiques, permettant des interrogations globales aussi bien que des interrogations plus fines.

LANGUE :

- Il s'agit de la langue de l'ouvrage
- Ce champ est obligatoirement rempli.

LANGORIG : Langue originale.

Il s'agit de la langue de l'ouvrage ayant servi directement à la traduction.

## 2 - CAS PARTICULIERS

Après ces règles relatives à la structure des champs, quelques explications sont nécessaires sur des problèmes particuliers recensés plus haut (p. 10-14)

\* Dans le cas de recueils de plusieurs oeuvres de plusieurs auteurs dans le même volume,

- . chaque auteur apparaît en AUTPRIN
- . chaque titre apparaît séparé des autres dans les champs TITRUNIF et TITROUV
- . d'autre part, chaque titre est en général accompagné de la mention de son auteur dans le champ TITROUV
- . mais nous n'avons pas trouvé de solution permettant de n'avoir en sortie que l'auteur voulu accompagné du titre de son oeuvre : ce renseignement ne peut être dissocié des autres mentions contenues dans les champs AUTPRIN, TITRUNIF, TITROUV sur le listing.

\* Dans le cas où l'auteur est faussement dévoilé dans une source et rétabli par Baudrier, l'indication apparaît en NOTED.

Quand le nom de l'auteur est partie intégrante du titre ou du complément de titre, il est gardé en TITROUV ou COMPTIT.

Dans le cas des oeuvres adaptées ou traduites, la distinction entre l'auteur original et le traducteur ou adaptateur apparaît par comparaison entre les champs AUTPRIN et AUTED ; d'autre part, les champs TITROUV et COMPTIT gardent les mentions des divers auteurs et de leurs fonctions telles qu'elles sont portées sur l'ouvrage.

\* les mentions d'édition anonyme figurent dans le champ EDITION.

\* Les mentions de traduction anonyme apparaissent dans le champ TITROUV ou COMPTIT. Le champ TRAD est alors vide, mais le champ LANGORIG doit être rempli.

\* En ce qui concerne la source du titre nous avons retenu la partie de la notice correspondant à la page de titre et éliminé l'incipit. Nous ne remplissons le champ INCIPIT que lorsque Baudrier l'indique en note.

\* Le titre alternatif est inclus dans le champ COMPTIT.

\* Le titre de l'oeuvre originale n'est donné que quand la notice du "Baudrier" la précise.

Dans le cas de recueils ayant un titre collectif, le titre collectif est donné en TITRUNIF, et les titres des oeuvres individuelles en TITROUV séparés les uns des autres ; en l'absence de titre collectif, ils apparaissent aussi en TITRUNIF.

\* Pour la date de publication, comme nous ne retenons que l'année, nous ne prenons pas comme source la partie de la notice correspondant au colophon (qui porte une date plus complète) Si la date complète sert à l'identification de l'édition, on peut compléter le champ date par des indications en toutes lettres entre parenthèses et non numériques, par exemple :

1572 (DOUZE JUIN)

Seule l'année sera prise en compte pour les statistiques, mais l'indication en toutes lettres figurera sur le listing.

\* Pour les "Sans lieu ni date" ou les "Sans date" restitués : les champs ADRELIEU, IMPLIB, DATE portent les indications restituées par Baudrier, le champ NOTED précise la source de restitution.

Toujours au sujet des dates, le classement chronologique et les statistiques ne tiennent pas compte des dates approximatives (comme 1527 ca ou 1527-1528 qui seront comptés en 1527), mais les indications ca ou - apparaissent sur le listing.

\* Pour le lieu de publication, on ne retient que l'orthographe moderne.

\* Dans le cas d'éditions partagées entre libraires, indiquer en NOTED.

\* Dans le champ ILL, on garde toutes les informations relatives à l'illustration données par Baudrier.

\* Nous n'avons pas introduit de champ EMPREINTE, du fait que nous ne faisons pas de catalogage livre en mains, mais que nous entrons en ordinateur une bibliographie.

\* Reste un problème que nous n'avons pas réglé, celui des collectivités-auteur, qui peuvent être placées dans le champ AUTPRIN.



## 4 - PRÉSENTATION DU LOGICIEL TEXTO

-----

Pour la réalisation matérielle de notre travail, l'ENSB mettait à notre disposition deux terminaux (composés chacun d'un clavier alpha-numérique de commande, d'un écran de visualisation et d'une imprimante), reliés à un ordinateur central sur lequel était implanté le logiciel "TEXTO".

Notre objectif n'est pas ici de présenter l'ensemble du logiciel avec ses possibilités : le manuel communiqué par le fabricant et celui rédigé par Mme Bois (1) pour faciliter l'initiation dans le cadre de l'école, constituent des instruments d'apprentissage qu'il nous semble inutile de doubler. Nous nous bornerons à présenter la partie du logiciel qui nous a directement servi pour la création de notre fichier et son exploitation.

A l'origine, il était prévu que nous travaillerions sur une version récente (198) de "TEXTO", MULTICS, disponible sur un ordinateur de Grenoble. Les difficultés rencontrées, principalement dues à l'encombrement du réseau TRANSPAC, nous en ont dissuadés. Nous avons trouvé plus simple de travailler avec l'IRIS 80 du Centre Universitaire de Calcul de Lyon II, la liaison téléphonique était plus facile à obtenir et le temps de travail alloué plus important. Les documents créés resteront mémorisés sur des supports magnétiques, et pourront éventuellement être réintroduits facilement dans une autre unité de traitement -à Grenoble par exemple. La structure de base des documents restant la même d'une version de TEXTO à l'autre, il suffirait, pour exploiter notre fichier, de prendre en compte les quelques modifications survenues dans les instructions de traitement.

(1) "Manuel d'utilisation du logiciel "TEXTO" réalisé par Brigitte Bois en janvier 1981. Réservé à l'usage interne de l'E.N.S.B."

Nous allons maintenant présenter les procédures de connexion et les commandes utilisées pour la création et la gestion de notre fichier.

## 1 - PROCEDURES DE CONNEXION

Nous laissons de côté les questions de "LOGIN" et de mots de passe, qui dépendent exclusivement du terminal utilisé par nos éventuels continuateurs, et nous décrivons la procédure à partir de l'entrée dans le logiciel "TEXTO" lui-même.

Après que l'utilisateur s'est fait reconnaître par son mot de passe, la machine noue avec lui le dialogue suivant :

- (1) !TEXTO
- (2) OPTIONS ?PANURGE,BAUDRIER
- (3) \*

Ligne (1) : la machine fait apparaître un "!", auquel l'utilisateur répond par le nom du logiciel (écrit en majuscules).

Ligne (2) : en réponse à la question "OPTIONS ?", l'utilisateur indique les noms du document de catalogage de paramètres (DCP) et du fichier qui doivent être activés.

Ligne (3) : le fichier "BAUDRIER" est désormais activé, et la machine signale par l'astérisque que la main est à l'utilisateur.

## 2 - LES DOCUMENTS DE CATALOGAGE

Dans TEXTO se trouve en permanence un fichier appelé PARATEXT, où sont rassemblés tous les documents de catalogage associés aux fichiers documentaires. Ces documents de catalogage sont de 3 types : documents de catalogage de paramètres (DCP),

documents de catalogage d'édition (DCE) et documents de catalogage de tabulation (DCT).

### Les DCP

Le DCP rassemble tous les paramètres nécessaires à l'organisation des données au fichier. Il est créé obligatoirement avant l'ouverture du fichier lui-même. Le DCP nouvellement défini doit être enregistré dans le fichier PARATEXT, au moyen de la commande d'ajout de document "A".

Bien que "PANURGE" n'ait pas en principe à être remplacé, nous indiquons pour mémoire la succession des opérations lors de son enregistrement :

- (1) !TEXT0
- (2) OPTIONS ?
- (3) PARAMETRE\_INEXISTANT :
- (4) FICHER\_INEXISTANT :
- (5) \*A\_!PANURGE
- (6) NOM.PANURGE
- (7) GENERAL:6\*\_.\_./
- (8) CHAMPS:REFAUD\_(!)AUTPRIN...(\$)DATE...(!)LANGORIG
- (9) SPECIFIC

Ligne (1-4) : On ne répond pas à la question "OPTIONS?" (on frappe alors "Retour Chariot"), DCP & fichier n'existant pas encore.

Ligne (5) : Début de la procédure d'enregistrement proprement dite.

Ligne (6) : Tout DCP doit avoir un nom de huit caractères au plus, et commençant par la lettre "P". Nous avons appelé le nôtre "PANURGE".

Ligne (7) : Le champ "GENERAL" du DCP rassemble les informations sur la numérotation et les caractères utilisés comme séparateur champ/contenu et séparateur d'articles à l'intérieur d'un même champ.

Le 6 indique que le format de la numérotation est de 6 chiffres (correspondant à la grandeur maximale (129999) de n'importe quelle référence Baudrier).

L'astérisque "\*" signifie que chaque référence, au lieu de recevoir un numéro automatiquement selon l'ordre d'enregistrement, reçoit le numéro que décide de lui assigner l'utilisateur (voir la structure du champ REFBAUD - chapitre 3, page 22).

Nous avons conservé le séparateur champ/contenu implicite du logiciel, qui est le point "."

Le séparateur d'articles implicite était la virgule ",". Nous l'avons remplacé par la barre oblique "/", la virgule apparaissant comme signe typographique dans plusieurs champs (en particulier les champs titres), ce qui pouvait créer des difficultés lors de l'interrogation. Notons que cette modification a entraîné le remplacement de "/" par "\" comme signe d'extension dans les indices CDU et CHAMFORT.

Ligne (8) : le champ "CHAMPS" du DCP contient la liste des champs qui organiseront le fichier. La majorité d'entre eux sont des champs alpha-numériques (contenant des informations sous formes alphabétique et chiffrée conjointement). Toutefois, certains champs ("DATE", "NBVOL", "FORMAT", "PAGES") ont été définis comme des champs numériques, en vue d'éventuelles opérations de comptage par l'adjonction du signe "\$" entre parenthèses devant le nom du champ.

Le point d'exclamation entre parenthèses "(!)" permet à la machine de ne pas tenir compte des blancs pouvant encadrer les séparations d'articles. Leur prise en compte aurait perturbé les interrogations, d'autant

que les notices n'ont pas été entrées par un seul opérateur, mais par l'ensemble des membres du groupe.

Ligne (9) : Le champ "SPECIFIC" n'est pas opérationnel dans cette version de TEXTO. On le saute donc en frappant "Retour chariot".

Il est toujours possible de corriger d'éventuelles erreurs dans un DCP, au moyen des commandes "C" et "S". Toutefois, ces corrections doivent être effectuées avec précaution, certaines impliquant une connaissance approfondie de TEXTO.

Le DCP qui vient d'être décrit adopte le format normal d'utilisation de TEXTO, qui est le format variable. Il nous a semblé intéressant de le conserver, certains de nos champs ("TITROUV" notamment) étant de longueur irrégulière. Cependant, certains champs sur lesquels les opérations de tri sont perturbées par la présence des séparateurs d'articles, gagneraient dans cette optique à être saisis en format fixe. Or le choix d'un tel format s'étend obligatoirement à tous les champs d'un même DCP (le dernier seul pouvant faire exception). L'absence d'une solution intermédiaire, où certains champs seraient en format fixe et d'autres en format variable, nous a conduits au choix de l'option la plus avantageuse.

#### Les DCE

Dans les DCE sont enregistrés les spécifications permettant d'éditer tout ou partie des documents, selon une mise en page donnée.

Un DCE est reconnu comme tel dans "PARATEXT" par l'initiale de son nom qui doit nécessairement être un "E". Nous avons appelé le nôtre "ERASME". Un apport utile de ce DCE a consisté à rétablir l'ordre des champs dans les notices. En effet, la correction d'un champ avait parfois entraîné son déplacement

en fin de notice. Une fois les notices éditées en fonction d'Erasmus, l'ordre des champs a été restitué.

### Les DCT

Les DCT permettent des éditions de tableaux. Ils sont reconnus dans "PARATEXT" par l'initiale "T" de leur nom. Nous ne nous en sommes pas servis, ne voyant pas d'intérêt majeur à la constitution de tableaux à partir des notices.

## 3 - CREATION ET GESTION DU FICHIER BAUDRIER

### Création du fichier "BAUDRIER"

Comme tout document "TEXTO", le fichier doit être nommé. Ce nom ne doit pas excéder 8 caractères, le choix de l'initiale étant libre, à l'exclusion des lettres P, E et T réservées aux documents de catalogage. Pour des raisons que l'on comprendra nous avons intitulé le nôtre "BAUDRIER", selon la procédure suivante :

- (1) !TEXTO
- (2) OPTIONS?
- (3) PARAMETRE INEXISTANT
- (4) FICHIER INEXISTANT
- (5) \*!PANURGE
- (6) \*!F\_BAUDRIER
- (7) FICHIER INEXISTANT: BAUDRIER
- (8) \*

Ligne (1-4) : même commentaire que p. 40

Ligne (5) : activation du DCP PANURGE

Ligne (6) : ouverture d'un fichier associé au DCP, dont le nom sera "BAUDRIER".

Ligne (7) : la machine indique qu'elle a enregistré ce nom, bien que le fichier soit vide pour l'instant.

Ligne (8) : la machine rend la main à l'utilisateur, qui peut commencer à remplir ce fichier.

#### 4 - LES COMMANDES D'AJOUT ET DE CORRECTION

Ces commandes sont les suivantes :

"A" : commande d'ajout

"L" : commande listing

"C" : commande de correction ("changer")

"S" : commande de correction ("substituer")

"AV" : commande d'ajout avec validation

"RET" : commande de retrait

"CTRLZ" : commande de sortie d'une procédure.

##### Commande "A"

Comme nous avons opté pour la numérotation manuelle, l'ordinateur demande que le numéro d'ordre du document soit précisé. Voici le dialogue :

(1) \*A

(2) REFBAUD

Quand la référence est donnée, l'ordinateur demande un à un le contenu des différents champs paramétrés dans le DCP. Tous les champs ne sont pas remplis pour toutes les notices. Lorsqu'un champ doit rester vide, il suffit de répondre par "Retour chariot" pour passer au suivant. Le dernier champ rempli ou passé, le document est enregistré et la machine demande une nouvelle référence, sans sortir de "A".

### Commande "L"

Cette commande permet de lister un document unique ou une séquence de documents.

Procédure pour lister un seul document :

- (1) \*L\_X (X étant le n° de référence "REFBAUD")

Procédure pour lister une séquence de documents :

- (1) \*L\_X,Y (X étant le 1er numéro de référence et Y le dernier de la séquence)

L'ordinateur imprime alors tout le contenu des documents demandés.

### Commande "C"

Cette commande permet de changer complètement le contenu d'un champ, ou de remplir un champ laissé vide.

Voici la procédure :

- (1) \*C\_X
- (2) CHAMP:
- (3) NELLE VAL:
- (4) CHAMP:
- (5) \*

On indique à la ligne (1) la référence du document à changer, à la ligne (2) en réponse à la machine, le nom du champ concerné, et à la ligne (3) le contenu de ce champ. On peut procéder à un nombre indéfinis de corrections pour un même document. Pour sortir de la commande, il suffit de répondre par un "retour chariot" à la ligne (4).

### Commande "S"

Cette commande permet de remplacer une chaîne de caractères par une autre, ou encore d'ajouter à la suite du contenu d'un champ un nouveau texte.



Cette procédure est la suivante :

- (1) \*S\_X
- (2) CHAMP:
- (3) ANC.VAL:
- (4) NELLE VAL:
- (5) Affichage de la correction
- (6) CHAMP:
- (7) \*

Seules changent, par rapport à la procédure précédente, les lignes (3) et (5). Si l'on veut substituer une chaîne de caractères à une autre, il suffit de taper l'ancienne, en prenant garde de la choisir suffisamment longue pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté possible. Si l'on veut rajouter du texte à la suite du contenu d'un champ, on répond par "Retour chariot" à la question "ANC. VAL".

A la ligne (5), l'ordinateur affiche l'environnement de la correction effectuée.

#### Commande "AV"

Il s'agit d'une variation de la procédure d'ajout. L'ajout avec validation ("AV") permet la vérification et la correction immédiates de chaque notice. Dans cette procédure, lorsque le dernier champ de la notice est rempli, la machine au lieu d'enregistrer celle-ci immédiatement, propose un dialogue de correction. C'est seulement après que l'utilisateur ait répondu à ce dialogue que le document est validé. Nous avons préféré employer cette commande plutôt que le "A", la longueur de nos notices multipliant les risques d'erreur.

Nous présentons seulement ici le dialogue de correction, le reste de la procédure étant identique à celle d'ajout simple ("A") :

- (1) LANGORIG:
- (2) VALIDATION : RC OU C OU S OU L:S
- (3) CHAMP:
- (4) ANC.VAL:
- (5) NELLE VAL:
- (6) CHAMP:
- (7) VALIDATION:RC OU C OU S OU L:
- (8) REFBAUD:

Ligne (1) : dernier champ de la notice.

Ligne (2) : l'utilisateur choisit une des 4 options proposées par la machine. La frappe de "Retour chariot" permet la validation et le passage au document suivant. S'il demande à effectuer des corrections ou à lister le document qui vient d'être entré, le déroulement des opérations est le même que lors de l'emploi des commandes "C", "S", et "L" seules.

#### Commande "RET"

Il peut arriver que certains documents du fichier soient périmés ou trop erronés. Il est possible de les retirer du fichier par la commande "RET".

Deux possibilités se présentent :

- retirer un seul document :

(1) \*RET\_X

- retirer plusieurs documents dont les numéros de référence sont compris en X et Y (inclusivement) :

(1) \*RET\_X,Y

Exemple : (1) \*RET 032421,032424

En réponse, l'ordinateur affiche les références de tous les documents compris entre X et Y, en demandant la validation du retrait. Une réponse "T" entraîne la suppression de tous les documents de la séquence. Par "L", on peut obtenir le listing

d'un document qu'on hésite à annuler ; dans ce cas, l'ordinateur redemande la validation du retrait. Enfin par Y et N (pour "Yes" et "No") on procède ou non au retrait.

Cette commande permet aussi de retirer un document de catalogage ou encore un index.

#### Commande "CTRLZ"

Cette commande, qui est obtenue en frappant simultanément sur les touches "CTRL" (contrôle) et "Z", permet de sortir à volonté des procédures décrites plus haut, y compris d'un listing en cours d'exécution.

Nous devons toutefois indiquer que cette commande ne doit pas être employée sans précautions. En effet, lors d'une procédure d'ajout avec validation, son usage pour sortir du dialogue de correction entraîne en même temps l'annulation du document en cours de modification et non encore validé. En règle générale, il faut toujours vérifier avant d'utiliser "CTRLZ" si l'on ne risque pas de détruire un document que l'on a tapé au clavier, mais qui n'est pas définitivement enregistré dans le fichier.

#### Gestion des fichiers

La taille d'un fichier étant fixée à 5 quantas lors de sa création, l'ajout de documents amène vite à la saturation de l'espace réservé : l'utilisateur est alors amené à agrandir son fichier. D'autres fichiers pouvant se trouver dans l'espace disque imparti à l'utilisateur, il lui est utile de pouvoir connaître le nom et la taille des fichiers qui sont en ligne. Certains de ces fichiers, devenus inutiles, pourront être retirés pour permettre l'agrandissement souhaité.

#### Commande "FLASH"

C'est elle qui permet de prendre connaissance des

fichiers en ligne et de l'espace disque qu'ils occupent.

- (1) \*FLASH
- (2) NOM:

Ligne 2 : si l'on veut la liste de tous les fichiers, il faut répondre par "\*" à cette demande. Si l'on désire seulement connaître la taille d'un fichier précis, il faut indiquer son nom.

#### Commande "REORG I"

Cette commande permet l'agrandissement du fichier. Signalons qu'il n'est pas obligatoire d'attendre le message "Fichier saturé" de la machine pour procéder à cette extension.

- (1) \*!REORGI
- (2) NAME
- (3) SIZE

Ligne (2) : On indique ici le nom du fichier à étendre.

Ligne (3) : on indique ici la nouvelle taille, exprimée en "quanta".

#### Commande de retrait de fichier

Il s'agit de la commande "!RET"

- (1) \*!RET FICHIER
- (2) RETIRER FICHIER      Y/N? Y

Ligne (1) : on indique le nom du fichier concerné à la suite de la commande.

Ligne (2) : l'ordinateur demande confirmation du retrait.

Rappelons qu'il est toujours possible à l'utilisateur, s'il hésite à supprimer un fichier, de lister celui-ci au préalable

("L\_!FICHIER"). Et rappelons enfin qu'en aucun cas il ne faut retirer "PARATEXT".

#### Copie de fichier

Cette opération devrait logiquement être décrite ici. Toutefois, comme elle fait intervenir des commandes que nous n'avons pas encore mentionnées, nous attendons de les avoir présentées pour l'expliquer précisément (voir chapitre sur les interrogations).

### 4 - INTERROGATION DU FICHIER

Les fichiers créés peuvent être interrogés de deux façons :

- séquentiellement
- au moyen d'index

Notre objectif n'était pas de poser toutes les questions possibles, ce qui relève de la recherche sur le livre ancien, mais simplement de vérifier que ces interrogations étaient matériellement possibles.

L'interrogation séquentielle implique pour la machine de parcourir la totalité du fichier, procédé plus long que l'interrogation par index, semblable à la consultation d'une table des matières. Cependant, la différence de rapidité n'est pas sensible tant que le fichier reste de petite taille (moins de 5000 enregistrements selon les concepteurs de "TEXTO").

Nous avons certes créé de nombreux index. Mais ce type de fichier se révèle extrêmement volumineux, et nous n'avons pu les conserver en mémoire. Nous avons dû les retirer au fur et à mesure de leur création, après en avoir obtenu une trace imprimée. La consultation de ces index ne peut de ce fait, se faire informatiquement. Nous nous limiterons donc ici à présenter

les procédures d'interrogation séquentielle, que nous avons seules utilisées. L'existence d'index constituant cependant un point important de notre travail, nous consacrerons le prochain chapitre à la description de leur création.

#### Définition de la question

Une question "TEXTO" est structurée par l'emploi des opérateurs logiques "ET", "OU", "SAUF", entourés d'un blanc, associés à l'emploi d'un ou plusieurs niveaux de parenthèses. Il est utile de bien connaître le rôle de troncatures ("\*") et des masques (".") dans la formulation des questions.

. les troncatures. C'est l'astérisque (\*) qui la signale. Elle peut être droite, gauche ou interne, remplaçant une chaîne de caractères quelconque et en nombre quelconque (ce nombre pouvant être à la limite nul).

\* Exemple 1 : MOTCLE = GUERRE \*

Les documents contenant le mot-clé "guerre" répondront à la question, de même que ceux où apparaissent les mots-clés "guerre civile", "guerre de religion", etc... C'est dans le cas des indices que la troncature droite se révèle la plus intéressante : elle permet alors d'obtenir tous les documents classés sous une même grande subdivision.

\* Exemple 2 : MOTCLE = \*RELIGION

Ici ce sont non seulement les documents contenant le mot-clé "religion" qui répondront, mais aussi ceux pourvus des mots-clés "guerre de religion", etc...

Il est à noter qu'on peut combiner les troncatures droite et gauche : ainsi la question "MOTCLE = \*RELIGION\*" permettrait de regrouper tous les documents où "religion" apparaîtrait en mot-clé, par exemple sous les formes : "guerre de religion", "religion", "religion chrétienne", etc...

\* Exemple 3 : INDCDU = 944\*"15"

La troncature interne permet ici d'obtenir tous les documents traitant de l'histoire de France au XVI<sup>e</sup> siècle, quelles que soient les notions indexées entre 944 (Histoire de France) et "15" (seizième siècle).

\* Autres emplois de la troncature.

(1) ILL=\*

Dans ce cas, tous les documents ayant un champ Illustration non vide répondront à la question. Cette procédure est particulièrement intéressante pour établir rapidement des statistiques. Ainsi, en comparant les réponses aux questions "TRAD =\*", "TITRORIG=" il est possible de savoir la proportion des traductions anonymes, et celle des traductions d'ouvrages dont le titre original est connu.

(2) \*=TREMBLEMENT DE TERRE

Par cet emploi de la troncature, il est possible d'obtenir tout document où il est question de tremblement de terre, quel que soit le champ de ces documents où la chaîne de caractères "tremblement de terre" apparaît (ou TITRUNIF, ou MOTCLE, ou MOTITRE, etc...)

. le masque. Il est symbolisé par un point ("."), et remplace un seul caractère. Il sert à occulter à l'interrogation un caractère gênant.

\* exemple 1 : MOTCLE = PAYS.BAS

Dans le cas où ne sait pas si "PAYS-BAS" a été orthographié avec un tiret ou non, l'utilisation du masque évite de perdre des documents pertinents, PAYS-BAS tout comme PAYS BAS répondant alors à la question.

\* Exemple 2 : TITROUV = HISTOIRE EPOUVANTABLE.ET.  
MERVEILLEUSE

La chaîne de caractères "ET" entourée de blancs (de

même que "OU" et "SAUF") est toujours reconnue comme opérateur logique par l'ordinateur. La suppression des blancs par des masques permet l'interrogation de chaînes de caractères où ces mots ont leur rôle linguistique habituel.

\* Exemple 3 : AUTPRIN = HEBREU\_.LEON.

Dans nos notices, la parenthèse sert à isoler le prénom et les titres d'un personnage de son nom patronymique, par exemple : HEBREU\_(LEON)

Or les parenthèses ont une signification syntaxique dans "TEXTO", et de ce fait ne sont pas des caractères interrogeables. Il faut donc les masquer à l'interrogation.

### L'Interrogation séquentielle

Il y a deux façons d'effectuer ce type d'interrogations : soit avec la commande "Q" (et l'on obtient directement les réponses), soit avec la commande "\$" (on obtient alors des ensembles réponses numérotés et mémorisés).

#### La commande "Q"

- (1) \*Q
- (2) QUESTION:DATE=1587

Ligne (2) : à la suite de l'entrée dans la commande "Q", on peut poser des questions aussi simples que celles de notre exemple, tout comme des questions plus complexes, définies à l'aide des opérateurs et symboles décrits plus haut.

- Edition des résultats :

La commande "Q" peut être considérée avec les commandes d'édition 1, 2, 3, 4, E ou T.

- \* l'édition "1" permet d'obtenir uniquement le nombre de réponses à la question posée.
- \* l'édition "2" permet d'obtenir le nombre de réponses et les numéros des documents répondant à la question.
- \* l'édition "3" ajoute à l'édition "2" le contenu des champs inter-



rogés.

\* l'édition "4" permet d'obtenir le nombre de réponses et le contenu intégral des documents pertinents.

Nota : quand aucune commande d'édition n'est employée derrière "Q", c'est l'édition "4" qui est demandée implicitement.

\* l'édition "E" permet d'obtenir le résultat sous une forme particulière (par exemple, sélection de certains champs des documents pertinents). Les spécifications indiquées à l'ordinateur peuvent être précisées au moment même, ou bien si elles sont plus complexes, mémorisées dans un DCE qu'il faut alors rappeler pour l'assigner (commande !E...).

\* l'édition "T" est de même type que "E" dans son emploi. Elle permet d'obtenir des tabulations complexes, notamment pour la présentation de tableaux. Nous ne nous en sommes pas servi non plus ici.

\* Enfin, il faut indiquer que toutes ces commandes d'édition, à l'exception de la commande "3", peuvent être associées aussi à la commande "L", permettant d'obtenir des listings selon les spécifications voulues.

#### La commande "\$"

(1) \*\$

(2) QUESTION:DATE=1587

(3) \$1REPONSES: 7

Ligne (2) : à la suite de l'entrée dans la commande "\$", l'utilisateur pose ses questions comme précédemment.

Ligne (3) : la machine indique le nombre de documents pertinents obtenus ("7") ainsi que le numéro ("\$1") de l'ensemble-réponse généré.

- les ensembles-réponses obtenus peuvent être combinés à l'aide des opérateurs logiques et des jeux de parenthèses. Ces instructions de combinaison doivent suivre la commande \$.

Exemple : \*\$(1 ET 2) SAUF(3 OU 4)

- La commande "REPRISE" (ou "REPR") indique à l'ordinateur que l'on veut reprendre les ensembles-réponses générés lors de la session précédente. Elle doit être effectuée avant la commande "\$".
- La commande "HISTOIRE" (ou "HIST") permet de faire lister l'historique des questions posées par \$. Elle effectue implicitement une "REPRISE".
- La commande "INIT" permet d'effacer l'historique, ainsi que toutes les interrogations par \$, pour repartir à l'ensemble-réponse 1. Cette commande est à utiliser avec précautions, car elle efface également tous les documents de catalogage en cours d'utilisation, sauf le DCP.
- Par la commande "\$", on obtient des ensembles-réponses dont on ne connaît que le numéro d'ordre dans la session et le nombre de réponses qu'ils contiennent.

Pour prendre connaissance des documents pertinents, on peut effectuer soit des listings ("L") avec les éditions 2, 4, E ou T ; soit des interrogations séquentielles à réponse directe ("Q") avec édition 1, 2, 3, 4, E ou T.

#### La copie de fichier

Cette opération ne constitue pas à proprement parler une interrogation, mais nous avons différé jusqu'ici sa présentation, car elle utilise les commandes que nous venons de décrire.

Cette copie peut être totale ou partielle, et utilise des combinaisons de commandes : il s'agit de la combinaison des commandes "Q" ou "L" avec des commandes d'édition, et avec une commande de copie de fichier, intitulée "F".

La première combinaison détermine les documents qui seront intégrés au nouveau fichier, la seconde effectue la copie.

## 5 - CREATION DES INDEX

Nous avons indiqué plus haut que nous n'avons pas conservé en mémoire, pour des raisons matérielles, les index créés. Dès lors que le fichier Baudrier serait étendu, il faudrait recréer des index pour remplacer les éditions sur papier des nôtres, alors périmées. Nous donnons donc ici la procédure de création des index.

Ces index peuvent être de trois types différents :

- Index 1 (simples ou multichamps, selon qu'ils sont constitués à partir des articles d'un seul ou de plusieurs champs-sources). Exemple : notre index "CATAUT" (voir en annexe).

- Index 2 (index spéciaux). Au lieu d'indiquer un numéro de référence comme résultat (cas des index 1), ils indiquent le contenu de n'importe quel autre champ, choisi par l'utilisateur. Nous n'avons pas utilisé ce type d'index.

- Index 3 (index de tri). Ces index permettent des tris selon l'ordre des caractères alpha-numériques, sur des chaînes de caractères de longueurs données extraites d'un ou plusieurs champs. Exemple : nos index "CHRONOS" et "AUTEUR" (voir en annexe).

Création d'un index normal (index 1) :

- (1) \*INDEX
- §(2) 1..FAIRE UN INDEX NORMAL
- (3) 2..FAIRE UN INDEX SPECIAL
- (4) 3..FAIRE UN TRI
- (5) QUE DESIREZ VOUS, 1 OU 2 OU 3: 1
- (6) NOM DU FICHER INDEX OU DE TRI: CATAUT
- (7) % D'EXTENSION DE L'INDEX:
- (8) NOMBRE APPROX DE MOTS DIFFER:
- (9) LONGUEUR MAXI DES MOTS-CLES:
- (10) CHAMPS SOURCES:
- (11) DETECTION DES DOUBLURES (Y/N):
- (12) TRI TERMINE

(13) NOMBRE DE MOTS INTRODUITS DANS L'INDEX:

(14) \*

Ligne (1) : "INDEX" est le nom de la commande de création d'index

(Lignes (2-5)) : choix du type d'index

Ligne (6) : l'index étant un fichier, il faut lui attribuer un nom.

Lignes (7-8) : les réponses à ces questions sur le pourcentage d'extension de l'index et le nombre approximatif de mots-clés dans l'index sont facultatives. Elles servent à faciliter pour la machine la gestion de son espace-mémoire.

Ligne (9) : cette longueur détermine celle des mots introduits dans l'index et celle de la zone sur laquelle est effectué le classement. Les mots qui dépasseraient la longueur (attribuée obligatoirement) seront enregistrés tronqués.

Ligne (10) : la réponse à cette question est obligatoire. Chaque nom de champ sera suivi d'un blanc, puis d'une virgule et d'un numéro d'ordre. Exemple (CATAUT) :

AUTPRIN\_,1\_AUTED\_,2\_TRAD\_,3\_AUTLIMIN\_,4\_AUTILL\_,5

Ligne (11) : réponse facultative (nous avons toujours répondu non).

Lignes (12-13) : messages indiquant la fin du tri et précisant le nombre de mots de l'index.

Création d'un index de tri (index 3).

(1) )  
(2) )  
(3) ) Mêmes lignes que pour les index normaux  
(4) )

(5) QUE DESIREZ VOUS, 1 OU 2 OU 3: 3

(6) NOM DU FICHER:

(7) CHAMPS SOURCES:

\*

Ligne (5) : choix du type d'index

Ligne (6) : choix du nom de l'index

Ligne (7) : les indications sont données selon l'ordre hiérarchique que l'on veut voir attribuer dans le tri à chacune des zones choisies.

exemple (CHRONOS) : DATE 1,7 AUTPRIN 1,30 TITRUNIF  
1,120 LANGUE 1,10

Le premier chiffre indique la position de départ de la zone sur laquelle s'effectue le tri ; le second indique la longueur de cette zone.

Nous rappelons que les tris sont à éviter sur les champs contenant des séparations d'articles. Les séparateurs d'articles seront en effet pris en compte s'il s'en présente dans la zone à trier, et ils perturberont le tri. Mais celui-ci reste possible à condition de porter sur le premier article du champ quand ce dernier a une longueur fixe ou toujours supérieure à celle de la zone prélevée.

## 5 - BILAN

=====

### 1 - METHODE SUIVIE POUR L'ANALYSE

---

Deux méthodes étaient possibles pour aborder l'analyse du "Baudrier" :

1. Soit définir au départ les produits souhaités, et à partir de là déterminer les différents champs.

Cette méthode qui est la plus rentable à courte échéance présente cependant des inconvénients : si on veut par la suite obtenir des utilisations supplémentaires, il faut alors redéfinir les champs et reprendre l'entrée des données pour tout ce qui est déjà enregistré.

2. Soit définir toutes les fonctions différentes de la bibliographie que l'on doit automatiser, et délimiter à ce stade tous les champs possibles, sans se préoccuper encore d'établir une liste limitative des produits souhaités. On obtient alors la structure maximale d'enregistrement des données.

C'est cette dernière méthode que nous avons adoptée dans cette analyse.

La structure obtenue est alors souple et remodelable sans qu'il soit nécessaire de reprendre le travail déjà effectué.

## 2 - SAISIE DES DONNEES

---

### PROBLEMES TECHNIQUES

Le travail en ligne :

Les notices ont été préparées sur bordereaux et enregistrées ensuite en ligne à partir de deux terminaux de l'ENSB connectés à l'ordinateur IRIS 80 du Centre universitaire de Calcul de Lyon-Saint-Etienne.

Le travail d'enregistrement, effectué sur le même fichier, aurait cependant été plus rapide et plus efficace s'il avait été réalisé sur deux fichiers associés au même DCP et si l'on avait procédé ensuite à une refonte.

Le travail en ligne a présenté quelques inconvénients. Le centre de calcul de Lyon II étant surchargé, la connexion est souvent longue à obtenir, et l'enregistrement s'effectue parfois plus lentement qu'on ne s'y attendrait.

Un travail en différé permettrait d'éviter ces problèmes : on peut enregistrer les notices sur un micro-ordinateur et les transférer ensuite par tranches successives sur l'ordinateur central. Ce procédé nécessite simplement l'utilisation d'un programme pour le transfert automatique du contenu des disquettes dans la mémoire centrale.

### L'ADAPTATION A L'ORDINATEUR

L'enregistrement des données demande une attention constante et le respect scrupuleux des règles fixées. Non seulement chaque signe, mais chaque espace entre les signes a son importance : un espace blanc a en fait valeur de signe pour l'ordinateur. Si deux données de même contenu ne sont pas entrées exacte-

ment de la même façon, il se produit une perte d'information lors des interrogations. Il faut donc se plier aux contraintes de l'informatique si on veut en tirer tous les bénéfices attendus.

Malgré les consignes très précises que nous avons adoptées, une période d'adaptation est nécessaire : il faut tenir compte des usages différents selon les individus, chacun voulant introduire sa propre logique là où ont été définies des règles arbitraires qui n'ont pas d'autre but que d'unifier la présentation de données de même valeur.

Les index permettent justement de vérifier pour chaque champ si la transcription est uniforme, de façon à procéder éventuellement à des corrections. Cela a été formateur pour chaque membre de l'équipe et lui a permis de s'adapter à cette nouvelle technique. Le travail d'enregistrement doit donc être alterné avec l'édition périodique d'index pour contrôler la conformité aux règles fixées.

### 3 - EXPLOITATION DES DONNEES

---

Ce qu'on est en droit d'attendre en premier lieu de l'automatisation, c'est de restituer la bibliographie imprimée dans le même ordre de classement.

Il faut alors obtenir un classement non plus selon l'ordre séquentiel des notices, mais :

- un fichier imprimeurs-libraires

- avec un classement principal par ordre alphabétique d'imprimeurs-libraires

- . un premier sous-classement par date de publication, les sans-date étant regroupés au début,
- . un second sous-classement à l'intérieur de chaque



- année, par ordre alphabétique de titres,
- et la copie des autres champs à la suite

On doit pouvoir également obtenir les mêmes tables que celles éditées en supplément à la "Bibliographie lyonnaise", c'est-à-dire pour :

- les Ecrits historiques anonymes
- les Ecrits anonymes
- les Imprimeurs-libraires
- le Répertoire des noms cités.

Outre cette exigence minimale, on a la possibilité de multiplier les index et les tris du fait de l'éclatement de la notice bibliographique en un grand nombre de champs. C'est-à-dire, en suivant l'ordre des champs :

- des index AUTEURS :
  - tous auteurs mêlés, par ordre alphabétique de noms
  - par fonction (auteur principal, éditeur, traducteur, auteur liminaire, illustrateur)
  - par catégorie d'après la subdivision 9 de la Table Chamfort, soit selon le titre et la position sociale, selon l'époque de vie, selon la contrée de naissance, selon le sexe.
- un fichier AUTEURS :
  - avec un classement principal par ordre alphabétique d'auteur principal,
    - . un premier sous-classement par ordre alphabétique de titres,
    - . un deuxième sous-classement par ordre alphabétique d'imprimeur-libraire.
  - (ou bien en inversant l'ordre des deux sous-classement).
- et la copie des autres champs à la suite.

- un index des DEDICATAIRES
  
- des index TITRES :
  - pour les titres, par ordre alphabétique des titres (uniformes ou propres).
  - pour tous les anonymes (écrits historiques ou non)
  
- un fichier TITRES :
  - avec : . un classement principal par ordre alphabétique des titres,
  - . un premier sous-classement chronologique (ou bien en inversant l'ordre des deux sous-classement)
  - et la copie des autres champs à la suite.
  
- un index des mots du titre, indiquant leur fréquence
- un index des titres originaux
- un index des éditions aurait supposé des indications numérotées (par ex. : 1 pour 1ère édition). Mais ce qui est possible d'après la subdivision commune 5 de la table Chamfort est un index par catégorie d'édition, de même qu'un index par statut d'édition (permission, privilège, etc...) d'après la subdivision commune 71 de la même table.
  
- un index par lieu de publication est superflu pour une bibliographie lyonnaise.
  
- un index chronologique global
- un fichier chronologique :
  - avec . un classement principal par date (les sans-date au début)
  - . un premier sous-classement par auteur
  - . un deuxième sous-classement par titre (ou bien en inversant l'ordre des deux sous-classement)
  - et la copie des autres champs à la suite

- un index des ILLUSTRATIONS
- un index des INCIPITS
- un index des PIECES LIMINAIRES
- un index par REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE
- un index par LOCALISATION
- un index . par indice : - CDU
  - CHAMFORT 1
  - CHAMFORT 2
- . par - MOT-CLE
  
- un index . par langue
  - . par langue originale

Tous ces champs permettent également des interrogations et des statistiques. Dans le cas des champs d'indexation numérique ou alphanumérique, il doit être possible de pratiquer des interrogations hiérarchisées, allant du général au particulier, par exemple :

Littérature  
 Littérature latine  
 Littérature latine, traductions  
 Littérature latine, traductions en français.

D'autres champs sur lesquels on peut réaliser aussi des index, sont plutôt à exploiter pour des statistiques :

- sur le nombre de volumes
- sur le format
- sur la typographie
- sur le nombre de pages

Ces statistiques peuvent être :

- . globales
- . par ordre chronologique (1, 5 ou 10 ans, etc...)
- . par imprimeur-libraire

Seuls les champs SIGNATUR, NOTED et NOTEX ne donne-

raient pas lieu à des index ou des statistiques. Ils servent plutôt à l'identification des éditions et exemplaires à la lecture du listing.

### ESSAIS SUR LES INDEX

- Nous avons testé seize index de natures diverses :
- index normal . ayant un seul champ-source
    - . multi-champs (avec indication numérotée du champ-source pour chaque rubrique)
  - index de tri . ayant un seul champ-source
    - . hiérarchisé sur 4 champs successifs

Nous avons dû retirer ces index par suite d'un manque de place disponible en mémoire centrale.

Les résultats suivants sont  joints en supplément  :

- 1) Index des auteurs CATAUT : index normal multi-champs  
La première colonne indique le champ de provenance (1 = AUTPRIN  
2 = AUTED ; 3 = TRAD ; 4 = AUTLIMIN ; 5 = AUTILL).
- 2) DEDILIST : index normal du champ DEDICAT
- 3) TITLIST : index normal du champ TITRUNIF
- 4) MOLIST : index normal du champ MOTITRE
- 5) DATINDEX : index normal du champ DATE
- 6) TYPLIST : index normal du champ TYPOGR.

- 7) ILLIST : index normal du champ ILL :
- sous la rubrique ILL sont regroupés tous les volumes illustrés apparaissant également dans d'autres rubriques de l'index.
  - on peut réaliser un index de tri grâce aux trois caractères ILL précédant toute mention d'illustration.
- 8) INCILIST : index normal du champ INCIPIT :
- cet index n'était pas prévu quand nous avons adopté les règles de structure des champs. Il faut décider d'une présentation uniforme de ce champ au cas où cette utilisation est jugée intéressante.
- 9) LOCALIST : index normal du champ LOCAL
- cet index est classé :
    - . par ordre alphabétique - des villes
      - des bibliothèques de chaque ville
    - . et par ordre alphanumérique des cotes
  - on peut réaliser aussi par interrogation éditée sur listing l'index des impressions lyonnaises conservées dans chaque bibliothèque grâce à la question QE (en éditant REFBAUD et LOCAL).
- 10) CDULIST : index normal du champ INDCDU
- 11 ) CHAM1LIS : index normal de la table principale Chamfort
- 12) CHAM2LIS : index normal des subdivisions communes Chamfort
- 13 ) BRULIST : index normal de la classification Brunet-Parguez
- 14) CLELIE : index normal des mots-clé

Index de tri avec quatre classements hiérarchisés :

- 15) CHRONOS : avec - un classement principal chronologique  
 - un premier sous-classement par auteur principal

- un deuxième sous-classement par titre uniforme
  - un troisième sous-classement par langue
- 16) AUTEUR : avec
- un classement principal par auteur principal
  - un premier sous-classement par titre uniforme
  - un deuxième sous-classement par date
  - un troisième sous-classement par mots-clé.

### CONCLUSIONS SUR LES INDEX

Les essais sur les classements hiérarchisés ayant porté sur 4 classements successifs, tous ceux indiqués en projets sont possibles car ils prévoient 3 classements successifs.

A l'intérieur de CATAUT, sous la rubrique ANONYME figure un index des anonymes.

#### Sont également réalisables :

- un index des titres propres des ouvrages (à partir du champ TITROUV)
- un index alphabétique des titres anonymes : par un tri sur les auteurs principaux en classement principal et le titre (uniforme ou propre) en 2e classement. On n'édite alors que la tranche ANONYME.
- un index des imprimeurs-libraires : il n'a pu être testé parce que l'essai n'a porté que sur B. Rigaud, mais ne présente aucune difficulté.
- un répertoire des noms cités : en sélectionnant dans MOLIST les noms de personne (auquel cas il faudrait revoir la règle adoptée pour le champ MOTITRE et y inclure les noms d'auteur).
- un index par fonction d'auteur : index normal sur AUTPRIN,

ou AUTED, ou TRAD, ou AUTILL, ou AUTLIMIN.

- un index par catégorie d'auteur : il figure dans CHAM2LIS à la rubrique 9 (91. Titre et position sociale
  - 93. Époque de vie
  - 94. Contrée de naissance
  - 95. Sexe)
- un index des titres originaux : index normal sur TITRORIG
- un index par référence bibliographique : index normal sur REFBIB
- un index par langue : index normal sur LANGUE
- un index par langue originale : index normal sur LANGORIG.

Les autres index prévus sont possibles à condition d'introduire des modifications dans les règles de structure des champs :

- un index chronologique des écrits historiques anonymes : il nécessite de porter la date en premier dans le champ TITRUNIF, et sous une forme normalisée (par ex. : 1585.03.23 pour 23 mars 1585) Mais dans ce cas, l'index alphabétique global des titres devrait s'effectuer sur TITROUV.

Reste une autre possibilité, la date figurant sous une forme normalisée dans le champ MOTCLE : réaliser un index de tri multichamps associant MOTCLE, AUTPRIN et TITRUNIF :

- . il faut alors mettre la date en premier dans le champ MOTCLE
- . et éditer la tranche ANONYME de l'index.

- un index des pièces liminaires, s'il est jugé utile, nécessite

d'établir des règles précises de transcription pour ce champ.

Tous les index projetés sont donc possibles, les deux derniers demandant cependant pour les réaliser une modification mineure dans la saisie des données s'ils sont estimés intéressants.

#### 4 - BIBLIOGRAPHIE IMPRIMÉE ET FICHER AUTOMATISÉ

---

La première question qui se pose est de savoir si le fichier informatisé est fidèle à la bibliographie imprimée qui lui a servi de base.

De ce point de vue, il y a perte d'information pour les aspects suivants :

- . disposition typographique et graphie de la page de titre,
- . explicit et colophons.

Cette perte est-elle grande au point de rendre identiques dans le fichier automatisé des notices presque semblables mais présentant de petites différences ? Autrement dit, la grille définie est-elle moins efficace pour l'identification des éditions que la bibliographie imprimée ?

Si l'on prend les exemples de notices le plus semblables possibles repérées dans le Tome XI (voir p. 7-9 ) c'est seulement dans 1 cas que la différence disparaîtrait, ce qui représente 2 notices pour mille. La perte d'information est donc faible.

D'un autre côté, il y a un gain d'information par rapport aux tables imprimées :



- la table des noms cités mêle auteurs principaux et secondaires sans précision de fonction, dédicataires et personnes-sujet. Le fichier informatisé distingue ces éléments selon leur nature et permet des index séparés.

- il n'y a pas, dans le volume imprimé, de table unique d'ouvrages anonymes : ceux-ci sont séparés en "écrits historiques anonymes" et en "écrits anonymes".

- les titres des ouvrages parus sous nom d'auteur ne figurent dans aucune table.

- le fichier informatisé permet au contraire d'établir un index général des titres, un index des titres d'anonymes, et un index chronologique des titres.

En outre, tous les champs permettent d'établir des index simples ou croisés, et on peut réaliser des index de tri sur certains. Le gain est donc considérable.

- Enfin, il y a ajout de valeur à la bibliographie imprimée avec l'indexation de l'auteur et du contenu des ouvrages. Le travail d'indexation, ayant constitué une orientation importante de notre recherche, a nécessité une mise au point détaillée.

## 5 - BILAN SUR L'INDEXATION

---

Avant d'exposer les problèmes rencontrés au cours de notre travail sur l'indexation, il nous faudrait rappeler que la démarche suivie a été particulièrement empirique ; les tâtonnements auxquels nous nous sommes livrés font que nos conclusions restent provisoires.

Certaines contraintes, sur lesquelles nous reviendrons, sont à signaler : l'échantillon que nous avons à traiter était d'abord quantitativement insuffisant et ne permettait guère de déductions substantielles quant à la valeur de chaque type d'indexation.

Par ailleurs, ce même échantillon comportait des notices d'ouvrages dont le contenu intellectuel posait problème :

Un grand nombre de notices se rapportaient à des "discours", "lettres", etc..., et il était malaisé de décider de l'indice le plus adéquat, et qui couvre une rubrique suffisamment significative.

Nous pensons, du reste, que la valeur d'une indexation ou d'une classification se mesure à la qualité des résultats qu'elle autorise, et, de ce fait, il nous paraît peu pertinent de s'attacher à prouver la valeur intrinsèque de chacune.

Cette constatation incite à multiplier et varier les modes d'accès au contenu intellectuel des ouvrages. Un indice attribué à un ouvrage, quelle que soit par ailleurs sa précision, ne suffit pas à lui seul à rendre compte du contenu d'un document, et ne peut satisfaire aux différentes interrogations effectuées par un chercheur.

C'est donc en ce sens, et toujours dans la perspective d'une exploitation maximale des données fournies par notre échantillon, que nous avons ordonné l'indexation sur trois étapes, qui sont aussi des niveaux distincts, à savoir :

- Champ Mots du titre
- Champ Mots-clés
- Champ Indexation . C.D.U.
  - . Chamfort
  - . Brunet

Bien que gardant chacun une part d'usage qui lui

est spécifique, ces trois champs réunis constituent l'indexation.

### 1) Champ "Mots du titre"

C'est celui qui, d'un point de vue formel, participe le moins à l'indexation : nous le plaçons donc au premier niveau, dans l'ordre d'importance croissante. Les mots qui y figurent, sauf quelques exceptions, sont rarement des concepts.

Prévu d'abord comme moyen d'accès plus rapide aux titres, et comportant le maximum de mots, ce champ reflète les titres assez fidèlement. Son originalité réside aussi dans l'exploitation linguistique, et, partant, intellectuelle, qui en découle. Reprenant des termes et notions de l'époque, dont l'intérêt historique nous paraît évident, ce champ permet, par exemple, de calculer la fréquence de certains mots dans la littérature d'une époque donnée. Ceci est d'autant plus intéressant que ces mêmes mots peuvent ne pas figurer comme mots-clés, soit pour leur généralité excessive, ou pour le peu d'information qu'ils apportent. Afin de gagner le maximum d'informations, nous n'avons opéré aucune sélection en retenant des mots qui ne paraissent pas significatifs à nous modernes.

Ce champ participe à l'indexation en ce qu'il fournit les premières informations, éparpillées du reste, car elles ne sont pas structurées, les mots retenus ne faisant l'objet d'aucun "contrôle".

En somme, ce champ sert l'indexation dans la foulée.

### 2) Champ "Mots-clés"

Ce champ gagne en élaboration par rapport au premier. Dégagés de la contrainte de fidélité stricte au texte de la notice, nous avons tenté de regrouper sous un mot ou un groupe de mots -lorsque ceci s'est avéré nécessaire- des termes qui doivent être

rapprochés, sans quoi ils n'indiqueraient pas un sens décisif.

Ainsi : "L'Adieu de France à ...", "Discours de bienvenue à ...", etc, peuvent être ramenés au mot-clé : Cérémonie officielle, qui de surcroît, coïncide avec des rubriques précises, aussi bien dans la C.D.U. que dans la table Brunet-Parguez, par exemple.

Toutefois, la concordance systématique entre les mots-clés et les rubriques -ou classes- des schémas d'indexation choisis -C.D.U., Chamfort...- n'a pas été recherchée. En effet, s'il fallait qu'il en soit ainsi, les indices attribués plus tard ne seraient que la traduction numérique des mots-clés retenus, ce qui éloigne de beaucoup de notre objectif : celui de la complémentarité avec possibilité de croisement des différents niveaux d'indexation déjà annoncés.

Aussi, dans le champ "Mots-clés" on en reste encore aux concepts ou notions significatives, et non pas à de grandes rubriques. Le champ "Mots-clés" a été aussi le champ le plus empiriquement mené, en l'absence d'une liste d'autorité de descripteurs -mots matières, vedettes-matières-. Il fallait donc une liste qui soit adéquate à la littérature de l'époque, et qui aurait été la référence principale à nos mots-clés, pour que ce champ soit cohérent, garant de la non-dispersion et commode à l'interrogation. Ne disposant pas de cet instrument, nous nous sommes fixés certaines contraintes afin d'unifier la liste des mots-clés. C'est ainsi que nous avons tenté de respecter les principes de l'indexation-matières : non-inclusion -aller au plus précis-, objectivité et pertinence. Mais cet effort n'a été que relatif ; le problème de la synonymie reste entier : par exemple pour un livre décrivant "Le Tumulte de Bassigni...", nous retenons aussi les mots-clés : Désordre, Agitation, Trouble...

Ceci est une conséquence inévitable de l'absence d'une liste d'autorité et d'un thésaurus qui lui soit associé.

Un "pis-aller" a été adopté : multiplier les mots-clés afin d'élargir le champ sémantique du contenu condensé, et déterminer un concept général qui s'apparente un peu aux rubriques des schémas de classification testés.

C'est ainsi que dans la notice mentionnée : -"Tumulte de Bassigni apaisé par... Troupe du roi..."-, à côté des mots-clés : Agitation - Tumulte - Conflit, il y a : Politique, concept unificateur.

Ceci est d'autant plus nécessaire que "Politique" ne figure pas comme rubrique dans le schéma de Chamfort par exemple, où cette notice sera indexée à "Histoire", ce qui est trop général.

Un point non moins crucial peut s'exprimer dans l'interrogation suivante : faut-il entendre par "mots-clés" des concepts de l'époque -pour autant que cela nous soit réellement accessible !- ou bien des concepts plus familiers à notre entendement de modernes ? Cela mérite un examen sérieux, que la réflexion sur l'indexation ne peut esquiver. Mais la réponse nous paraît double. La première hypothèse ferait de l'indexation une simple "exégèse" de la pensée du passé, où une notion prend son sens en convoquant les habitudes mentales de l'époque ; la seconde hypothèse aurait un intérêt épistémologique certain, car elle permet, à partir d'un concept actuel, de remonter dans le passé pour saisir les points de rupture et de continuité. Les deux solutions s'appliquent en fait à des préoccupations différentes : la première décrit l'histoire, la seconde l'interprète.

En définitive, l'indexation se justifie par les buts recherchés. Mais, étant donné le caractère expérimental de notre travail, nous pensons qu'il faut maintenir les deux solutions, avec l'intérêt de confronter les notions entre elles.

### 3) L'indexation systématique

Il est vrai que pour une recherche bibliographique au sens classique du terme, le système de descripteurs -ou mots-clés- et de thesauri établis par des spécialistes s'avère plus satisfaisant. C'est là qu'intervient l'utilisation des banques de données et des systèmes de documentation bibliographique automatisés. Les systèmes de descripteurs peuvent, plus que la classification systématique -type CDU par exemple- satisfaire les intérêts des usagers spécialisés : le vocabulaire de ces systèmes reposant sur le langage naturel, les concepts ont une forte valeur sémantique.

Les descripteurs gardent tout leur intérêt pour les cas isolés et pour une recherche ponctuelle ; mais dès qu'il s'agit d'une recherche d'ensemble, soit à l'intérieur d'une discipline, ou en dehors, dans le cas de problèmes pluridisciplinaires, la classification systématique devient opérante. A fortiori, l'automatisation exige des indices -chiffres- pour des opérations statistiques, de hiérarchisation et de regroupement.

Pour toutes ces raisons, l'indexation systématique est justifiée, du moins sur le principe, et devait donc être expérimentée.

#### a) La Classification Décimale Universelle (C.D.U.)

P. Otlet, dans les "Principes et règles de la classification décimale", dit de la C.D.U. qu'elle est "la table des matières des tables des matières : elle facilite l'orientation dans l'étude de toute question en indiquant ses tenants, ses aboutissants, ses corrélations avec toutes les autres. Elle satisfait au besoin d'unité. Elle réunit cent tables en une".

Aucun doute, en effet, sur "l'universalité" de la C.D.U. et, de ce fait, pour l'ensemble des notices traitées, la C.D.U. a donné satisfaction, du moins pour l'indice principal. Satisfaction toute relative, et cela tient à sa modernité inévitable, la C.D.U.

ne rend pas compte de certaines données spécifiques : par exemple, l'indice 323.27 (Guerre civile) a été aussi appliqué à "Guerre de religion", rubrique qu'on peut difficilement assimiler à la classe 32 (Politique) ; la classe 3 réunissant dans la C.D.U. les sciences sociales, telles qu'on les concevait au début du XXe siècle.

De nombreuses difficultés ont surgi au niveau des divisions communes (Lieu - Temps - Langue - Forme - etc...).

La correspondance entre la géographie administrative ancienne et moderne n'est pas établie, d'où la difficulté d'exprimer les "provinces françaises" dans la table des lieux qui est prévue pour les départements actuels.

De leur côté, les divisions communes de personnes ne permettent pas d'exprimer les positions sociales de l'Ancien Régime (Roi - Prince - Aristocrate ...).

Des exemples confirmant cette impression sont nombreux. Force est de constater que la C.D.U. est intéressante par son exhaustivité et la souplesse de sa structure (l'extension, l'addition, la relation entre indices, etc..), mais sa logique excessivement descriptive et analytique la rend un peu "encombrante" et donc peu rentable. Elle s'est avérée insuffisamment adaptée au Corpus que nous avons à indexer ; cela tient à son manque d'équilibre.

Si les classes 3, 5, 6 (couvrant les sciences sociales, les sciences pures, les sciences appliquées et les techniques) qui, du reste, concernent très peu nos ouvrages, sont minutieusement développées, la classe 9 (histoire-géographie) n'a pas bénéficié de cette règle ; or c'était avec la classe 8 (Littérature), la classe la plus sollicitée dans notre travail.

b) La Table du Manuel du libraire et de l'amateur de livres. Codée en vue de son utilisation sur ordinateur / J. Ch. Brunet - Guy Parguez.

Elle reprend la "Table méthodique" qui répartit les connaissances en cinq grandes classes : . Théologie  
. Jurisprudence  
. Sciences et Arts  
. Belles Lettres  
. Histoire

Cet ordre évoque d'assez près -en le renversant- le schéma de Francis Bacon (1608) qui, divisant le savoir suivant les "facultés" de l'esprit humain, avait abouti à la répartition générale suivante :

Mémoire : Histoire  
Imagination : Poésie  
Raison : Philosophie (et sciences)

La classification de Brunet s'inspirant de celle dite des "Libraires de Paris" doit beaucoup à l'esprit encyclopédique du XVIIIe s., et par là même, se trouve plus opérante sur la littérature de ce siècle que sur celle du XVIe.

Le schéma qu'elle propose vaut dans l'ensemble pour des "formes classiques", et n'a pas été rentable pour notre Corpus.

La classe "Histoire" que nous avons à utiliser souvent était décomposée en périodes trop larges pour être significatives. L'exemple le plus frappant (celui auquel on s'est référé fréquemment) est l'indice 551. A.K.D. qui couvre l'histoire particulière de la France sous chaque règne. Seconde branche des Valois : 1498-1589. Faute d'indices appropriés, nous avons attribué 551.A.K.D. à de nombreux ouvrages pourtant en rapport avec des événements historiques précis et significatifs.



C'est ainsi que toute l' "histoire événementielle" (faits, affaires particulières, ...) est exprimée en périodes et non en fonction du sujet sous-tendu.

C'est du reste, une insuffisance qui affecte généralement l'ensemble de la Table de Brunet ; celle-ci situe davantage le thème sans le préciser.

Ne fournissant que l'indice principal -assez souvent imprécis- la Table de Brunet ne comporte pas de "notions communes" et ne permet guère une indexation complète. Elle est beaucoup plus un instrument de classement, qu'un moyen d'appréhender le contenu des ouvrages à "indexer".

#### c) Schéma de l'indexation Chamfort (voir annexe)

La configuration générale de la Table de Brunet y est reprise dans ses grandes classes.

La Table principale du "schéma Chamfort" est délibérément simplifiée et sommaire, au profit des divisions communes qui, elles, permettent une approche originale et intéressante.

Les classes 3 et 5, respectivement "l'histoire" et "les Belles Lettres" -les plus mises à l'épreuve- sont très peu développées.

Beaucoup d'ouvrages ont été regroupés sous la subdivision 332. (Histoire par pays), sans qu'il ait été possible d'aller plus loin en précisant la nature des faits (conversion, guerre de religion, troubles, etc.), hormis la précision "France", assurée par la division commune de lieu.

Il en va de même pour les "entrées royales", les "cérémonies officielles", l'histoire civile et politique de la France.

L'intention du "schéma Chamfort" était en fait, de limiter l'indice principal aux seuls "grands domaines", et s'attacher, en revanche, à coder les informations sur la personne (auteur), les propriétés de l'impression, l'édition, etc..

Chaque division commune est ainsi précédée d'un chiffre différent (1 pour "lieu" ; 2 pour "Race et peuple" ; 3 pour "Temps" ... 7 pour "Point de vue par rapport à la censure" ; 8 pour "Propriétés de l'impression" ; 9 pour "Personnes").

Ceci permet d'isoler au niveau du traitement automatique, ces différentes catégories d'informations.

"L'indexation Chamfort" est la seule à adapter ses divisions communes aux données que l'on peut tirer des ouvrages examinés.

## 6 - CONCLUSION A PROPOS DE L'INDEXATION

---

Prenant acte de toutes les contraintes rencontrées au niveau de chaque étape de l'indexation, nous pensons toutefois que le schéma avancé dans l'introduction à ce bilan doit être maintenu.

C'est ainsi que la poursuite du travail sur la Bibliographie lyonnaise de Baudrier gagnerait en intérêt, si l'indexation continuait à être élaborée sur les trois niveaux : Mots du titre, mots-clés, indexation systématique.

Si le premier ne mérite pas des modifications particulières, les deux suivants doivent être améliorés à la lumière des réflexions formulées dans le bilan.

Les mots-clés doivent être donc des descripteurs organisés et contrôlés dans la mesure du possible. Une liste d'autorité et un thesaurus parviennent à faciliter la recherche à partir des descripteurs. L'indexation systématique doit être également maintenue car elle est un complément indispensable (surtout quand il s'agit d'une recherche bibliographique automatisée).

Nous pensons pour notre part, que le "schéma de l'indexation Chamfort" est, moyennant certaines améliorations et refontes, le plus rentable pour le corpus qui nous intéresse.

La table principale doit bien sûr être reprise et complétée. L' "Histoire" et les "Belles-Lettres" sont des classes à développer, et des rubriques nouvelles sont à créer pour mieux adapter la classification à la littérature du XVIe siècle.

## 6 - OPTIONS DIFFÉRENTES

=====

En fonction du rythme souhaité pour l'enregistrement de l'ensemble, le choix peut se faire entre plusieurs options :

1. L'option maximale permet toutes les utilisations décrites plus haut.

2. L'option minimale correspondrait à une notice courte et inclurait les champs : REFBAUD, AUTPRIN, AUTED, TRAD, TITROUV, EDITION, ADRLIEU, IMPLIB, DATE, NBVOL, FORMAT, PAGES, SIGNATUR, NOTED, LOCAL, auxquels s'ajouterait le(s) champ(s) correspondant au système de classification adopté.

Seraient laissés de côté :

- . les problèmes d'unification des titres
- . les compléments de titre et les mentions longues de titre
- . l'étude sur le vocabulaire des titres
- . ce qui se rapporte aux pièces liminaires : auteurs, dédicataires, description
- . les notes sur l'exemplaire
- . les références bibliographiques
- . le(s) champ(s) d'indexation correspondant au(x) système(s) non retenu(s)

Certains champs portant des indications en clair pourraient être intégrés à l'indexation : TYPOGR, LANGUE, LANGORIG, ILL. L'indexation Chamfort, si elle est adoptée, permettrait d'inclure les informations relatives au statut de l'édition figurant en clair en NOTED et en code en INDCHAM2.

Cette option supprimerait les index portant sur :

- les illustrateurs (mentionnés rarement)
- les auteurs liminaires
- les dédicataires
- les mots du titre
- la description de l'illustration (la présence d'illustration pouvant être détaillée à partir de la subdivision commune 8 de INDCHAM2).
- les incipits
- les noms cités
- les titres originaux
- les références bibliographiques
- le classement chronologique des écrits historiques anonymes au cas où le champ MOTCLE est éliminé
- les pièces liminaires.

Cette option minimale permettrait une entrée plus rapide des notices de la "Bibliographie lyonnaise" tout en laissant ouverte la possibilité de l'entrer sous une forme complète, car il suffirait dans ce cas de remplir des champs déjà prévus et laissés vides dans un premier temps.

De même, au cas où une recherche complémentaire sur l'indexation s'avère nécessaire, on peut commencer à entrer les données pour les champs REFBAUD... LOCAL, et enregistrer l'indexation dans un deuxième temps.

3. On peut définir plusieurs options intermédiaires et combinables selon l'intérêt qu'on y trouve :

- l'une d'intérêt linguistique, intégrant les champs COMPTIT et MOTITRE : par rapport à l'option minimale, elle permettrait d'établir en plus l'index des mots du titre.
- une autre, d'intérêt historique, incluant les champs relatifs aux pièces liminaires et rendant possibles les index subséquents (auteurs, dédicataires, pièces).

- une autre, servant à une identification plus complète des éditions, incluant les champs TITRUNIF, COMPTIT, ILL, INCIPIT, NOTEX, REFBIB. Par rapport à l'option minimale, elle peut être exploitée en index - de description des illustrations
  - d'incipit
  - de références bibliographiques

Elle serait surtout intéressante grâce au listing plus complet des notices.

Ce qu'il importe de noter ici, et sur quoi nous voudrions insister, c'est qu'un travail est plus facile à compléter ou à corriger qu'à commencer. Or dans le cadre de cette structure maximale prévue, on peut aisément entrer systématiquement les notices dans une option minimale ou intermédiaire, en vue d'utilisations immédiates, et compléter ensuite les champs vides.

Si on réduit la structure d'enregistrement, on peut établir un nouveau DCP (document de catalogage de paramètres) ne comprenant que les champs retenus, et copier sur un deuxième fichier les notices déjà enregistrées (ce qui s'effectue rapidement). Au cas où on veut ensuite revenir à une option plus large, il est aisé de refondre les deux fichiers et de compléter les notices entrées dans le cadre de l'option réduite. Le procédé est donc souple et modulable selon les besoins.

## 7 - ESTIMATIONS GLOBALES

-----

La nécessité d'établir des estimations suffisamment précises nous a obligés à compter le nombre de notices bibliographiques contenues dans le "Baudrier". Nous sommes parvenus au chiffre de 11 500 notices.

Nos estimations sur la durée qu'exigerait l'entrée de toute la "Bibliographie lyonnaise" en ordinateur s'appuient sur une extrapolation d'après le compte du temps effectivement employé pour un essai sur 170 notices.

Nous avons travaillé en saisie sur bordereau, ce qui amène à distinguer 3 fonctions dans le calcul horaire :

- indexation : dans le cadre de notre essai, l'examen des ouvrages a constitué un poste incompressible. Au cas où on s'en dispense, les recherches bibliographiques demandent à peu près le même temps.

- rédaction des bordereaux : en introduisant seulement les données figurant dans la notice, en faisant quelques recherches à partir des tables pour le titre uniforme et pour la forme des noms de personne, et en ajoutant les indications propres aux champs "indexation".

- saisie des données sur bordereau : incluant le temps consacré aux corrections.

Pour 170 notices, l'indexation a demandé 80 heures, la rédaction des bordereaux 63 heures, et la saisie des données 100 heures.

Une autre fonction a été introduite dans ces estimations,

la saisie directe des données, qui supprime la rédaction du bordereau.

Nos estimations sont présentées en 3 tableaux :

1. Estimation horaire du travail pour une notice
2. Estimation globale (pour l'ensemble du "Baudrier")
3. Besoins en personnel à plein temps pour réaliser l'opération en un an (ce dernier tableau permettant de calculer le nombre de personnes et le nombre d'années raisonnablement nécessaires).



TABLEAU I

ESTIMATIONS HORAIRES DU TRAVAIL  
POUR UNE NOTICE

	OPTION MAXIMALE 1	ENTREE DES DONNEES AVEC UNE SEULE INDEXATION					
		2	3	4	OPTION MINIMALE		
					5	6	7
Indexation	0.47	0.35	0.35	0.35	0.35	0.35	0.35
Rédaction du bordereau	0.37	0.37	0.37		0.19		0.19
Saisie sur bordereau (a)	0.59	0.57	0.17		0.30		0.10
Saisie directe (a)				0.50		0.30	
TOTAL	1.43	1.29	0.89	0.85	0.84	0.65	0.64

- ESTIMATION
1. Calculée d'après le temps mis pour entrer 170 notices
  2. Avec le même rythme qu'en 1
  3. Avec saisie des données par un pupitreur
  4. Avec saisie directe des données par un conservateur
  5. Avec saisie sur bordereau par un conservateur
  6. Avec saisie directe par un conservateur
  7. Avec saisie des données par un pupitreur

Notes :

(a) Inclut les corrections

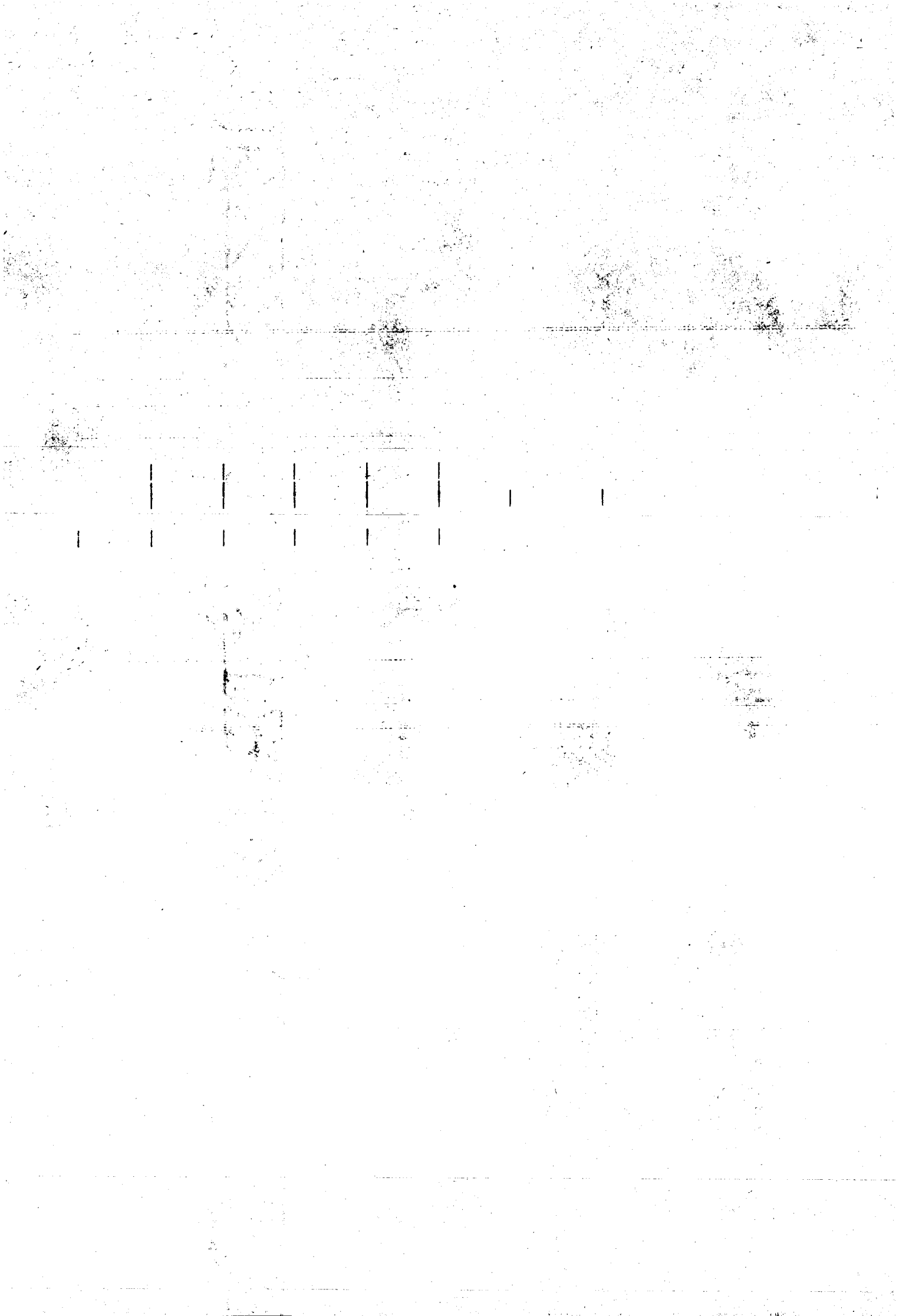


TABLEAU II

ESTIMATIONS GLOBALES  
(en heures)

	1	2	3	4	5	6	7
Indexation	5405	4025	4025	4025	4025	4025	4025
Rédaction du bordereau	4255	4255	4255		2185		2185
Saisie sur bordereau	6785	6555	1955		3450		1150
Saisie directe				5750		3450	
TOTAL	16445	14835	10235	9775	9660	7475	7360

TABLEAU III

BESOINS EN PERSONNEL A PLEIN TEMPS  
 POUR REALISER L'OPERATION EN UN AN (1)

Estimation	1	2	3	4	5	6	7
Conservateur	12.4	11.2	6.3	7.4	7.3	5.7	4.7
Pupitreur			1.5				0.9
TOTAL	12.4	11.2	7.8	7.4	7.3	5.7	5.6

Notes :

- (1) Les chiffres ont été arrondis à la première décimale
- (2) Nous avons compté 1 320 heures de travail par an

## COMMENTAIRES

- Pour les estimations 2 à 7 (entrée des notices avec un seul système d'indexation), le gain de temps sur l'indexation a été évalué à 25 % et l'économie sur la saisie des données résultant de cette simplification à environ 1 minute.
- L'estimation 4 compte 1/4 d'heure de recherche bibliographie et 1/4 d'heure de frappe.
- Dans le cadre de l'option minimale (estimations 5 à 7), on a diminué de moitié le temps pour la rédaction des bordereaux et pour la saisie des données, du fait de l'allègement du travail qui en résulte.
- les estimations 3 et 4 sont à peu près équivalentes en durée et en effectifs globaux mais l'option 3 crée un déséquilibre de personnel (1,5 pupitreux pour 6,3 conservateurs). Avec une équipe d'un conservateur et d'un pupitreux, il faudrait alors 6,3 ans et le pupitreux serait sous-employé.
- On peut faire la même remarque pour les options 6 et 7 : l'option 7 demande 0,9 pupitreux pour 4,7 conservateurs.
- Les plus souhaitables sont les options 4 et 6 : saisie directe des données par un personnel scientifique. Cela demande une redéfinition des tâches de conservateur, exigée par l'automatisation. L'ordinateur deviendra, en effet, à plus ou moins longue échéance, un instrument de travail courant. Le personnel scientifique affecté à cette tâche devrait donc être formé à un travail en saisie directe des données.
- L'estimation 4 (réalisation de l'option maximale avec une seule indexation et saisie directe) nécessiterait 2 conservateurs à plein temps pendant 4 ans. L'option 6 (réalisation de l'option minimale avec une seule indexation et saisie directe) impliquerait 2 conser-

vateurs à plein temps pendant 3 ans. Ces deux dernières données ont été arrondies de façon à tenir compte des aléas.

- Une autre estimation n'est pas à négliger. Alors que nous avons mis 240 heures pour entrer 170 notices, la réalisation de 16 index (avec beaucoup de tâtonnements), n'a nécessité que 10 heures. Cette comparaison fait apparaître l'intérêt de l'automatisation : si la préparation et la saisie des données sont relativement longues, leur exploitation est très rapide.

## 8 - PERSPECTIVES

=====

Nous avons apprécié les besoins en personnel et le temps nécessaires pour l'ensemble de l'opération, mais nous n'avons pas les moyens d'estimer le coût total, en particulier le coût financier de l'ordinateur.

Cependant, si on pense que dans les vingt ans à venir, l'application de l'informatique à la recherche (y compris en lettres et sciences humaines) va se développer, le coût de la création d'une base de données est à contre-balancer par sa rentabilisation ultérieure.

Utile aux chercheurs français et étrangers, la constitution d'un fichier informatisé "Baudrier" est indispensable pour les bibliothécaires. Ce fichier servirait d'appui à la création d'un catalogue collectif automatisé des livres du XVI<sup>e</sup> siècle. Il peut aisément s'élargir et inclure d'autres localisations de bibliothèques, ou bien être refondu dans une banque de données.

L'analyse a été effectuée, les essais ont montré le grand nombre d'index et d'interrogations qu'on peut réaliser. Notre avis unanime est que ce travail doit être poursuivi et achevé. Cette tâche incombe logiquement à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, qui a une mission de recherche et dispose de moyens informatiques.

## BIBLIOGRAPHIE

=====

- BRUNET (Jean-Charles). - Table du Manuel du libraire et de l'amateur de livres codée en vue de son utilisation sur ordinateur / [par Guy Parguez] . - [Lyon] : [s.n.], 1968.
- CHASTEL (André), KLEIN (Robert). - L'Age de l'humanisme : l'Europe de la Renaissance. - Paris : Ed. des Deux-Mondes, 1963.
- DUREAU (Jeanne-Marie), MERLAND (Marie-Anne). - Catalogage des livres anciens : recueil d'exemples destinés à illustrer les recommandations du projet de norme ISBD (A). - Nouvelle éd. corrigée et augm. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1982.
- FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES. La Haye. - ISBD (A) : International standard bibliographic description for older monographic publications (Antiquarian). - London : IFLA international office for UBC, 1980.
- FRANCE. Culture (ministère). - Les Bibliothèques en France : rapport au Premier ministre / établi en juillet 1981 par un groupe interministériel présidé par Pierre Vandevorde, directeur du Livre. - [Paris] : Dalloz, 1982.
- INTERMARC (M) : Format bibliographique d'échange pour les monographies, manuel. - Paris : Groupe Inter Marc, 1975.
- MARTIN (Henri-Jean), PARGUEZ (Guy). - Module pour l'automatisation des recherches thématiques : Avant-projet / proposé par H.-J. Martin et G. Parguez aux participants de la R.C.P. [Recherche coopérative sur programme] 207 sous la dir. de M. Dupont. - [Lyon] : [s.n.], 1970.
- Recensement des livres anciens des bibliothèques françaises / [établi par le R.C.P. [Recherche coopérative sur programme] 207 rédigé par H.-J. Martin].  
In : Bulletin des bibliothèques de France, 1971, 16, n° 1, p. 1-32.
- SALVAN (Paule). - Esquisse de l'évolution des systèmes de classification. - 2e éd. - Paris : E.N.S.B., 1972.
- Plusieurs notes et rapports de l'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES. Paris :
  - . Recensement des livres anciens : état 1973.
  - . Inventaire du livre ancien : compte-rendu de la réunion du 8 avril 1974.



- . Rapport sur la mission effectuée en Grande-Bretagne du 31 mai au 21 juin 1976 / par E. Bayle.
- . Projet pour l'A.T.P. "Livre ancien". 1977.
- . Rapport sur la mission effectuée en Grande-Bretagne du 10 au 30 juin 1979.
- . Note d'information. 16 octobre 1981.
- . Note technique : du catalogue collectif automatisé à la banque de données.

## ANNEXE

=====

### SCHEMA DE L'INDEXATION CHAMFORT

---

#### I - TABLE PRINCIPALE. Grandes subdivisions

##### 1. THEOLOGIE CHRETIENNE

- 11 Ecriture sainte
  - 111 Textes sacrés
  - 112 Etudes et interprétations
- 12 Tradition
  - 121 Pères de l'Eglise
  - 122 Conciles
- 13 Liturgie
  - 131 Textes
  - 132 Interprétations
- 14 Théologie
  - 141 Scolastique et dogmatique
  - 142 Morale
  - 143 Cathéchétique
- 15 Spiritualité
  - 151 Généralités
  - 152 Auteurs
  - 153 Traités particuliers
- 16 Controverses et apologétique
  - 161 Vérité religion chrétienne
  - 162 Vérité religion catholique
  - 163 Vérité certains points du dogme
  - 164 Apologie ou dénonciation christianisme
  - 165 Apologie ou dénonciation hérésie
  - 166 Controverse intra-catholique
  - 167 Critique du judaïsme
  - 168 Critique des autres religions
  - 169 Critique de l'athéisme
- 17 Religion judaïque
- 18 Autres religions (utiliser indice Peuples)

##### 2. JURISPRUDENCE

- 21 Généralités
- 22 Droit de la nature et des gens
  - 221 Droit de la nature
  - 222 Droit public des nations

- 23 Droit canonique
  - 231 Ancien
  - 232 Moderne
  - 233 Procédure
- 24 Droit des peuples anciens
  - 241 Peuples anciens non romains
  - 242 Droit romain
  - 243 Droit des peuples barbares
- 25 Droit français
  - 251 Généralités
  - 252 Textes
    - 2521 Droit coutumier
    - 2522 Droit monarchique
  - 253 Traités et commentaires
    - 2531 Droit public
    - 2532 Droit privé
  - 254 Procédure
- 26 Droit international

### 3. HISTOIRE

- 31 Généralités
  - 311 Théorie, philosophie de l'histoire
  - 312 Histoire générale, chronologie
  - 313 Sciences auxiliaires
- 32 Histoire ancienne
  - 321 Généralités
  - 322 Histoire ancienne par peuple
- 33 Histoire médiévale et moderne
  - 331 Généralités
  - 332 Histoire par pays
- 34 Histoire des religions et églises
  - 341 "Superstitions"
    - 3411 Religions païennes
    - 3412 Mythes et fables antiques
  - 342 Histoire des Juifs
  - 343 Eglise catholique
    - 3431 Généralités
    - 3432 Papauté
    - 3433 Conciles
    - 3434 Ordres religieux
    - 3435 Eglises nationales
  - 344 Eglises chrétiennes séparées
    - 3441 Généralités
    - 3442 Schismes
    - 3443 Hérésies
      - 34431 Anciennes
      - 34432 Modernes

- 35 Géographie, voyages, moeurs
  - 351 Généralités
  - 352 Atlas, cartes
  - 353 Descriptions, meours, voyages

#### 4. SCIENCES ET ARTS

- 41 Philosophie
  - 411 Généralités, histoire
  - 412 Logique
  - 413 Morale
  - 414 Métaphysique
  - 415 Economie, politique
  - 416 Divers
  
- 42 Sciences
  - 421 Physique
  - 422 Mathématique
    - 4221 Théorique
    - 4222 Appliquée
  - 423 Naturelles
    - 4231 Géologie
    - 4232 Botanique
    - 4233 Minéralogie
    - 4234 Chimie
    - 4235 Géographie
  - 424 Humaines
    - 4241 Psychologie, physiologie
    - 4242 Médecine
    - 4243 Chirurgie
    - 4245 Recettes, pharmacie
  
- 43 Techniques et sciences appliquées
  - 431 Agriculture, agronomie
  - 432 Beaux-arts
    - 4321 Peinture, arts graphiques
    - 4322 Sculpture
    - 4323 Architecture
    - 4324 Musique
    - 4325 Divers
  - 433 Arts militaires
    - 4331 Armée
    - 4332 Marine
  - 434 Techniques civiles
  - 435 Pédagogie
  - 436 Jeux et exercices
  
- 44 Sciences occultes
  - 441 Magie
  - 442 Astrologie
  - 443 Alchimie
  - 444 Cabbale

## 5. BELLES-LETTRES

- |                       |                             |
|-----------------------|-----------------------------|
| 51 Linguistique       | 511 Généralités             |
|                       | 512 Etudes par langues      |
|                       | 513 Techniques d'expression |
| 52 Oeuvres de fiction | 521 Généralités, doctrine   |
|                       | 522 Poésie                  |
|                       | 5221 Doctrine               |
|                       | 5222 Oeuvres                |
|                       | 523 Art dramatique          |
|                       | 5231 Doctrine               |
|                       | 5232 Oeuvres                |
|                       | 524 Roman                   |
|                       | 5241 Doctrine               |
|                       | 5242 Oeuvres                |
| 53 Art oratoire       | 531 Généralités, doctrine   |
|                       | 532 Discours civil          |
|                       | 5321 Doctrine               |
|                       | 5322 Oeuvres                |
|                       | 533 Discours religieux      |
|                       | 5331 Doctrine               |
|                       | 5332 Oeuvres                |
| 54 Art épistolaire    | 541 Théorie                 |
|                       | 542 Oeuvres                 |
| 55 Arts moralisants   | 551 Proverbes, bons mots    |
|                       | 552 Pensées, maximes        |

## 6. POLYGRAPHIE

- 61 Poétographie
- 62 Répertoires
- 63 Recueils de textes

## II - SUBDIVISIONS COMMUNES. Grandes subdivisions

### 1. LIEUX

- 11 Zones, régions
- 12 Lieux et milieux physiques
- 13 Lieux politiques du monde ancien
  - 131 Extrême-Orient
  - 132 Egypte
  - 133 Judée, Terre Sainte
  - 134 Inde
  - 135 Perse médique, Chaldée, Assyrie, Mésopotamie
  - 136 ...
  - 137 Italie, Rome
  - 138 Monde grec
- 14 Lieux politiques du monde moderne
  - 141/2 Iles britanniques
  - 143 Allemagne
  - 144 France
    - 1441 France de l'Ouest
    - 14415 Bretagne
  - NB. Villes = 1440 + code postal
  - 145 Italie
    - 1456.31 Vatican
  - 146 Espagne
  - etc...
- 15 Asie
  - 151 Chine
  - 152 Japon
  - 154 Inde
- 16 Afrique
  - 162 Egypte
  - 164 Maroc
  - 1691 Madagascar
- 17 Amérique du Nord
- 18 Amérique du Sud
- 19 Océanie

N.B. : Utiliser ici table CDU sans retouche sauf code postal pour villes de France.

## 2. RACES ET PEUPLES

Voir subdivisions communes langue. Notion à garder provisoirement et à n'utiliser qu'exceptionnellement, par exemple pour les Francs, les Gaulois, les Juifs, etc.. (c'est-à-dire des peuples sans territoire nettement délimité), ou encore pour les Noirs (traite des Noirs), etc...

## 3. TEMPS

Principe CDU.

Exemple : = 16e siècle = 315  
= année 1474 = 31474  
= 5e siècle = 304  
= 11.11.1918 = 31918.11.11  
= 5e siècle avant J.C. = 3-04

## 4. FORME

On devra ici apporter des modifications à la table CDU. Cette notion permettra par ailleurs de fournir les éléments de la vedette auteur dans le cas de collectivités auteurs et de vedettes de forme.

41 (Section réservée)

- 42 Traités, exposés systématiques en forme de livre
  - 421 Traité de caractère exhaustif, Grand traité
  - 422 Traité moyen
  - 423 Petit traité, abrégé, moyen, court
  - 424 Ouvrages destinés à des catégories spéciales de personnes (placer ici âge, sexe, condition et éventuellement profession)  
Ex. : 4247 : livres pour enfants
  - 425 Ouvrages sous forme de dialogues
  - 426 Ouvrages traitant leur sujet de façon spéciale (par ex. Guides de voyage)



- 43 Exposés alphabétiques, encyclopédies et dictionnaires
- 44 Discours, lettres, pamphlets
  - 441 Discours
  - 442 Lettres
  - 443 Pamphlets
  - 444 Nouvelles, canards (d'avant la presse)
- 45 Publications périodiques
  - 451 Périodiques publiant des analyses
  - 458 Annuaires, livres d'adresses
  - 459 Almanach, calendrier, agenda
- 46 Publication concernant des collectivités  
(Placer ici classification hiérarchisée pour actes officiels et religieux).
- 47 Publications destinées à l'enseignement et à l'étude
- 48 Polygraphie  
(Peut-être supprimer au profit de la classe 6. Mais contient aussi la notion de forme du document = affiche illustrée, tableau, etc.. qu'il faudra mettre quelque part).
- 49 Exposé sous forme historique
  - 491 Histoire d'une discipline
  - 492 Biographie
  - 493 Source documentaire (à déplacer ?)
  - 494 Source juridique (à déplacer ?)

## 5. EDITION

Subdivision nouvelle à introduire ici.

- 51 Texte français postérieur à l'invention de l'imprimerie
  - 511 Edition originale ou impression de l'année
  - 512 Réimpression de l'édition originale ou nouvelle édition de moins de 10 ans
  - 513 Idem de moins de 50 ans
  - 514 Idem de plus de 50 ans
- 52 Texte ancien
  - 521 Edition princeps ou impression de l'année
  - 522 cf 512
  - 523 cf 513
  - 524 cf 514
- 53 Traduction d'un texte ancien  
Mêmes subdivisions



- 54 Texte médiéval.  
Mêmes subdivisions
- 55 Traduction d'un texte médiéval  
Mêmes subdivisions
- 56 Texte étranger  
Mêmes subdivisions
- 57 Traduction d'un texte étranger  
Mêmes subdivisions

N.B. : Pour les traductions, voir aussi indice langue

## 6. LANGUE

Suivre ici la table de l'édition française de Dewey.

- 61 Langues indo-européennes en général
- 62 Langues anglaises
- 63 Langues germaniques
  - 631 Allemand
  - 639 Divers
    - 6393 Néerlandais
    - 6395 Langues scandinaves en général
    - 6397 Suédois
    - 6398 Danois et Norvégien
- 64 Langues romanes
  - 641 Français
  - 642 Provençal
- 65 Italien, roumain, etc...
  - 651 Italien
- 66 Espagnol et portugais
  - 661 Espagnol
  - 662 Portugais
- 67 Langues italiques
  - 671 Latin
- 68 Langues helléniques
  - 681 Grec classique
- 69 Autres langues
  - 691
    - 6916 Langues celtiques (y compris le gaulois)
    - 69168 Breton
    - 6917 Langues slaves
    - 69171 Russe

692 Langues chamito-sémites

- 6922 Araméen
- 6924 Hébreu
- 6926 Phénicien
- 6927 Arabe

Dans le cas d'une traduction, indexer comme suit  
62 : 641 Traduction d'anglais en français.

7. POINT DE VUE

Modifier totalement la conception de la CDU.

- |                |  |
|----------------|--|
| 71 Censure     | 710 Livre de permission  |
|                | 711 Livre de privilège   |
|                | 712 Livre de permission tacite                                     |
|                | 713 Livre paru sans autorisation                                   |
|                | 714 Livre interdit   |
|                | 7141 Par le pouvoir civil  |
|                | 7142 Par le pouvoir religieux                                      |
|                | 715 Contrefaçon  |
| <br>           |  |
| 72 Hétérodoxie | 721 Par rapport à la doctrine catholique                           |
|                | 722 Par rapport au pouvoir politique et<br>aux structures sociales |
|                | 723 Par rapport aux mœurs  |
|                | 724 Pamphlet, polémique concernant le<br>sujet traité              |

8. PROPRIETE DE L'IMPRESSION

- |            |                                 |
|------------|---------------------------------|
| 81 Affiche | 811 Imprimée, sans illustration |
|            | 812 illustrée                   |
| <br>       |                                 |
| 82 Pièce   | 821 Imprimée, sans illustration |
|            | 822 Illustrée                   |
| <br>       |                                 |
| 83 Livre   | 831 Imprimé, sans illustration  |
|            | 832 Frontispice gravé           |
|            | 833 Hors-texte                  |
|            | 834 Vignettes, figures          |
|            | 835 Cartes                      |
|            | 836 Plans, schémas              |
|            | 837 Armes                       |

9. PERSONNES. AUTEUR

91 D'après la hiérarchie sociale et les titres

- 911 Monarque, "prince"
- 912 Aristocrate, "personne de qualité"
- 913 Ecclésiastique
- 914 Bourgeois

93 D'après l'époque de vie

- 9315 16e siècle après J.C.
- 93-04 4e siècle avant J.C.

94 D'après la contrée de naissance  
(utiliser divisions de lieux)

- 941 Nationalité
  - 94144 : né en France
  - 941440 (75000) né à Paris
  - 9414415: né en Bretagne
- 942 Races : dans le cas des peuples sans territoire nettement délimité
  - Ex. 94281 : slave (en général)

95 D'après le sexe

- 951 Homme
- 952 Femme
  - 9521 Vierge
  - 9522 Ayant enfanté

### III - SYNTAXE

1) Addition, extension, synthèse. Signe plus (+)

Utilisé pour réunir 2 indices qui ne se suivent pas dans la table

141 + 152 Ouvrage comprenant des textes de théologie et de spiritualité

714 + 721 Livre interdit et critique par rapport à la religion catholique

2) Extension. Barre inclinée ( \ )

Indique qu'un ouvrage relève de deux indices qui se suivent

141\142 Ouvrage traitant à la fois de théologie dogmatique et morale

3) Synthèse. Signe =. Forme un seul indice en combinant deux.

4) Relation. Deux points (:)

112 : 432 La Bible dans l'art

5332 : 112 Sermon sur un passage de l'Écriture

5232 ; 112 Tragédie biblique (Esther)

